



**BERGERON SORT LA HACHE DE
GUERRE CONTRE LE CANADIEN**

Pages 2, 3 et 6

**TABLOID
SPORT**

LE SOLEIL

LUNDI 30 SEPTEMBRE 1985
QUÉBEC, 89e année, no 270.

54 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloid

Les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

35¢



**LÉVESQUE
A DÉJÀ
QUITTÉ
SON SIÈGE
DE TAILLON**

Page A-3

**JEAN GARON
EST AMER
ET DÉÇU**

Page A-3

**EXPÉRIENCE
DÉCEVANTE
SELON LES
LIBÉRAUX**

Page A-5

**EDITO: LE
NOUVEAU
PARTI
QUÉBÉCOIS**

Page B-4

**NOS INFORMATIONS
AUX PAGES A-2,
A-3, A-4 ET A-5**



Pierre Marc Johnson est devenu hier le nouveau chef du Parti québécois.

JOHNSON PREMIER MINISTRE

♦ Pierre Marc Johnson, 39 ans, fils de feu Daniel Johnson, premier ministre du Québec de 1966 à 1968, est devenu hier soir le deuxième président du Parti québécois et sera dans deux jours le premier ministre désigné du Québec. Son assermentation officielle devrait avoir lieu mercredi à Québec.

M. Johnson a été élu par une écrasante majorité sur son plus proche adversaire, la députée de La Peltre, Mme Pauline Marois. Il a recueilli 58,5 pour 100 des votes; Mme Marois, 20 pour 100, et le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, 16,2 pour 100.

Les trois candidats "marginaux" Mme Francine Lalonde, Me Guy Bertrand et M. Luc Gagnon

par J.-Jacques SAMSON

ont reçu respectivement 1,5 pour 100, 2,8 pour 100 et 1,1 pour 100 seulement.

M. Johnson a même réussi l'exploit de l'emporter dans 116 des 122 circonscriptions du Québec, ne laissant à ses deux concurrents que six fiefs dont

ceux de La Peltre et Lévis.

Pour la première fois en Amérique du Nord, une formation politique permettait à tous ses membres de participer directement au choix de leur chef par l'élection de celui-ci au scrutin universel. L'expérience a remporté un succès mitigé, même si la formule est très appréciée des participants.

Lire A-2, JOHNSON

PARTAGE DU VOTE

Johnson	56,925	58.5
Marois	19,471	20.0
Garon	15,730	16.2
Bertrand	2,733	2.8
Lalonde	1,484	1.5
Gagnon	1,046	1.1

TABLEAU DÉTAILLÉ DU VOTE

Page A-2



M. Jean Garon était déçu et amer, hier soir. Johnson a dû se rendre lui-même auprès du député de Lévis pour serrer une main que Garon a tendue sans sourire.



"Pierre Marc, c'est ensemble que nous gagnerons", a lancé Mme Pauline Marois en se ralliant au nouveau chef du PQ.

CET HIVER

**STATIONNEMENT DE NUIT
PLUS FACILE À QUÉBEC**

Page B-1

**À CARDINAL-VILLENEUVE
DES RETROUVAILLES
DANS UN CENTRE
POUR ENFANTS PAS
COMME LES AUTRES**

♦ Marc Audet, qui, à 28 ans, espère être bientôt un "grand couturier québécois" a déjà été un élève du centre Cardinal-Villeneuve. Hier, il s'est retrouvé, en compagnie de 274 autres convives, à un brunch soulignant les 50 ans du centre de réadaptation pour enfants handicapés, "ces enfants pas comme les autres". A cette occasion, il avait habillé une des professeurs d'un ensemble qu'il avait lui-même confectionné.

Page A-7



Marc AUDET

SOMMAIRE

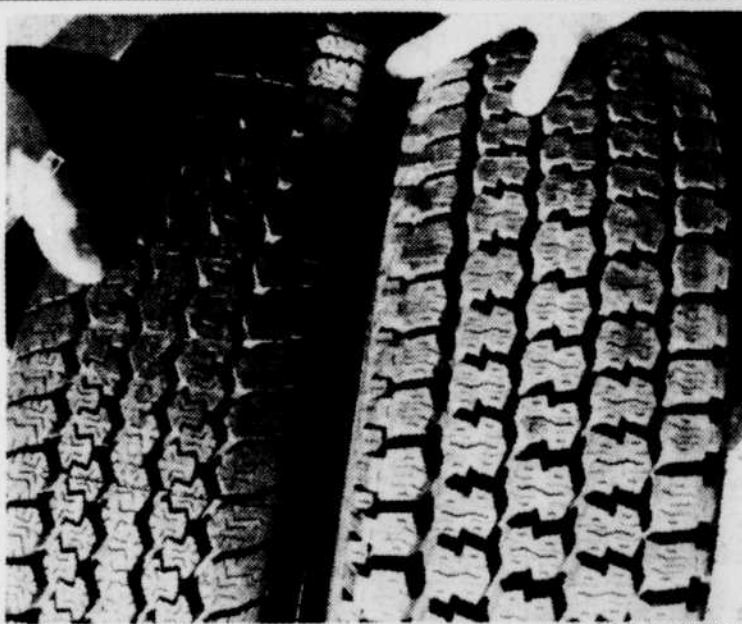
Annonces classées	C-6 à C-10
Arts et spectacles	A-11 à A-13
Bandes dessinées	C-5
Bridge	C-9
Crayons de Soleil	C-5
Décès	C-11
Dossiers	B-5
Economie	B-6
Editorial	B-4
Feuilleton	A-12
Horsoscope	C-9
Le monde	B-9 et B-10
La région	B-1 à B-3
Mot mystère	C-8
Mots croisés	C-8
Où aller à Québec	A-12
Patron	C-9
Télévision	A-13
Votre page	B-4

METEO



Ennuagement graduel en matinée avec possibilité d'averses par la suite. Maximum de 16 à 18. Demain: pluieux. Détails, page C-6

AUTOMOBILE



Le Soleil, Jean Vallières

COMMENT "SAUVER" SES PNEUS RADIAUX?

♦ Si, pour les pneus conventionnels, on peut, à loisir, en changer l'emplacement sous la voiture, c'est toute une controverse que vient de soulever Goodyear Canada, en suggérant de permuter non seulement plus souvent les pneus radiaux ceinturés d'acier, mais de le faire en croisé. La procédure généralement admise jusqu'à maintenant voulait que l'on permute les pneus de ce type de l'avant vers l'arrière ou de l'arrière vers l'avant, et du même côté. La prolifération des véhicules à traction avant remet tout en question. Plusieurs automobilistes restent néanmoins très sceptiques, d'autant que les nombreux "experts" consultés par LE SOLEIL sont loin de faire l'unanimité.

Page C-1



**SI VOUS VOULEZ ACHETER
OU VENDRE UNE PROPRIÉTÉ, CONTACTEZ...**

ROYAL LePAGE



CHARLESBOURG:
627-4321 - 5350, Henri-Bourassa
DUPLESSIS:
653-3691 - 3295, ch. Ste-Foy
SUCC. LAURIER, STE-FOY:
656-9660 - 2785, boul. Laurier
NEUFCHÂTEL:
843-1151 - 680, rue Blain

Voici les résultats du vote à la présidence du Parti québécois tels que compilés et fournis par le PQ. La première colonne des chiffres représente le nombre de votes recueillis par chaque candidat dans chaque comté. La deuxième colonne indique le pourcentage du vote obtenu. Lorsque les résultats sont incomplets, le nombre de bulletins est indiqué près du nom du comté.



Guy BERTRAND Luc GAGNON Jean GARON Pierre Marc JOHNSON Francine LALONDE Pauline MAROIS

	VOIX %	VOIX %	VOIX %	VOIX %	VOIX %	VOIX %
Abitibi-Est	22-4	10-2	81-15	265-48	7-1	170-31
Abitibi-Ouest	22-2	9-01	110-11	640-64	12-1	194-17
Anjou	27-2	8-1	99-8	993-77	13-1	151-12
Argenteuil	18-4	9-2	142-35	174-43	4-1	62-15
Arthabaska	20-3	7-1	175-29	260-43	2-0	139-23
Beauce-Nord	20-2	6-1	219-26	413-49	21-2	169-20
Beauce-Sud	17-3	3-1	118-21	321-56	4-1	112-19
Beauharnois	24-3	5-1	118-12	637-67	24-3	138-15
Bellechasse	33-3	8-1	258-27	528-55	8-1	130-13
Berthier	28-3	7-1	112-11	711-69	17-2	155-15
Bertrand	19-02	13-01	132-12	705-63	62-6	195-17
Bonaventure	7-1	3-1	68-12	349-62	3-1	133-24
Bourassa	13-2	18-3	55-9	410-68	25-4	86-14
Bourget	26-4	7-1	83-13	390-59	20-3	130-20
Brome-Missisquoi	8-2	5-1	72-16	287-64	4-1	69-16
Chambly	26-3	11-1	133-14	621-64	16-2	162-17
Champlain	22-3	7-1	103-13	558-70	6-1	102-13
Chapleau	18-4	5-1	47-11	239-54	3-1	129-29
Charlesbourg	25-3	5-1	170-20	397-47	9-1	235-22
Charlevoix	16-2	6-1	156-18	502-57	4-0	201-22
Châteauguay	16-2	1-0	120-11	762-73	9-1	142-14
Chauveau	18-8	1-0	156-19	424-53	22-3	186-23
Chicoutimi	19-2	9-1	173-14	783-65	13-1	209-17
Chomedey	18-4	8-2	54-12	297-64	4-1	81-18
Crémazie	42-3	19-2	139-11	756-62	30-2	231-19
D'Arcy McGee	2-2	3-3	9-8	71-64	2-2	24-22
Deux-Montagnes	38-7	9-2	79-14	371-66	6-1	62-11
Dorion	28-4	8-1	75-12	408-64	10-2	113-18
Drummond	20-2	6-1	93-9	757-75	16-2	120-12
Dubuc	14-1	10-1	317-21	898-60	13-1	238-16
Duplessis	24-3	3-0	206-26	393-50	15-2	148-19
Fabre	23-2	11-1	123-13	632-64	19-2	174-18
Frontenac	16-3	4-1	114-21	317-58	6-1	91-17
Gaspé	9-1	5-1	135-20	426-63	4-1	99-15
Gatineau	24-3	14-2	52-7	430-57	13-2	216-29
Gouin	30-4	14-2	96-11	556-66	14-2	135-16
Groulx	43-4	14-1	127-12	725-67	14-1	163-15
Hull	50-6	8-1	85-10	385-44	10-1	345-39
Huntingdon	9-1	7-1	70-11	443-71	4-1	92-15
Iberville	14-1	7-1	109-11	671-71	13-1	134-14
Iles-de-la-Madeleine	3-1	0-0	110-27	273-67	0-0	20-5
Jacques-Cartier	13-5	1-0	42-15	158-58	3-1	55-20
Jeanne-Mance	17-3	4-1	74-15	306-62	5-1	88-18
Jean-Talon	68-5	19-1	311-21	613-41	28-2	452-30
Johnson	26-2	8-1	110-9	912-76	10-1	136-11
Joliette	38-3	10-1	130-9	954-68	14-1	249-18
Jonquière	32-2	7-0	331-20	859-52	17-1	411-25
Kamouraska-Témis.	22-2	15-2	174-19	504-55	10-1	189-21
Labelle	28-2	8-1	184-16	750-65	20-2	161-14
L'Acadie	27-5	9-2	81-15	296-54	14-3	121-22
Lac-St-Jean	15-1	10-1	198-12	1,191-70	16-1	269-16
Lafontaine	26-2	16-1	175-15	700-60	20-2	226-19
La Peltre	37-3	9-1	155-13	308-25	13-1	717-58
Laporte	15-3	5-1	84-15	274-49	20-4	159-29
Laprairie	40-4	8-1	117-11	647-61	21-2	223-21
L'Assomption	35-3	13-1	212-18	709-59	17-1	225-19
Laurier	11-4	12-4	38-14	140-52	5-2	62-23
Laval-des-Rapides	37-4	15-2	195-21	500-53	26-3	177-19
Lavolette	13-2	7-1	62-11	357-64	4-1	113-20
Lévis	25-1	13-1	1,207-67	250-14	10-1	310-17
Limoulu	9-3	7-2	82-26	154-48	4-1	63-20
Lotbinière	12-2	11-2	133-18	389-54	20-3	154-21
Louis-Hébert	68-4	18-1	551-36	512-34	14-1	354-23
Maisonnette	15-3	16-3	52-10	266-50	20-4	162-31
Marguerite-Bourgeoys	6-1	3-1	56-14	266-64	5-1	77-19
Marie-Victorin	27-3	5-1	99-11	518-58	20-2	223-25
Marquette	18-5	4-1	36-9	257-65	3-1	77-19
Maskinongé	12-2	7-1	127-17	464-62	9-1	128-17
Matane	17-2	5-1	103-13	528-67	12-2	125-16
Matapédia	17-2	14-1	170-16	727-68	11-1	124-12
Mégantic-Compton	9-2	8-2	56-12	283-60	13-3	100-21
Mercier	30-4	24-3	238-34	226-32	24-3	161-23
Mille-Iles	27-3	11-1	148-15	582-61	12-1	180-19
Montmagny-L'Islet	23-3	10-1	87-12	394-56	14-2	180-25
Montmorency	33-3	10-1	242-23	553-52	7-1	228-21
Mont-Royal	9-3	2-1	28-11	163-61	11-4	53-20
Nelligan	11-3	0-0	53-14	223-61	5-1	76-21
Nicolet	16-2	14-1	142-13	729-68	12-1	152-14
Notre-Dame-de-Grâce	14-3	6-1	58-13	231-52	10-2	123-28
Orford	14-2	2-0	79-13	399-64	9-1	123-20
Outremont	45-4	27-2	184-15	629-51	41-3	300-24
Papineau	10-2	2-0	47-11	241-56	4-1	123-29
Pontiac	10-4	1-0	29-11	116-45	3-1	96-38
Portneuf	13-2	4-1	90-17	324-60	4-1	109-20
Prévost	21-3	21-3	82-13	378-61	10-2	107-17
Richelieu	13-1	6-1	98-11	578-62	12-1	221-24
Richmond	7-1	12-2	90-17	314-59	9-2	102-19
Rimouski	24-1	13-1	426-25	892-51	21-1	360-21
Rivière-du-Loup	15-3	3-1	147-27	253-46	4-1	130-24
Robert-Baldwin	14-4	5-1	45-11	243-62	5-1	82-21
Roberval	26-1	3-0	172-10	1,367-78	10-1	183-10
Rosemont	34-3	11-1	119-11	572-55	15-1	288-28
Rousseau	29-3	6-1	107-10	741-71	10-1	148-14
R.-Noranda-Témisc.	62-6	13-1	170-17	479-49	14-1	247-25
Saguenay	35-4	7-1	78-9	603-67	4-0	175-19
Sainte-Anne	7-2	3-1	53-15	173-50	9-3	101-29
Saint-François	14-2	11-2	102-16	301-47	4-1	207-32
Saint-Henri	16-3	4-1	62-13	265-57	8-2	107-23
Saint-Hyacinthe	14-1	14-1	112-12	657-72	8-1	107-11
Saint-Jacques	31-4	14-2	151-18	375-45	43-5	218-26
Saint-Jean	37-5	12-1	128-15	487-60	11-1	144-18
Saint-Laurent	18-4	7-1	73-15	279-57	23-5	92-19
Saint-Louis	17-5	8-2	33-9	188-53	17-5	93-26
Sainte-Marie	15-3	2-0	82-18	270-58	7-2	89-19
Saint-Maurice	34-5	10-1	95-14	378-57	7-1	143-21
Sauvé	16-4	10-2	49-12	251-62	5-1	74-18
Shefford	33-3	8-1	85-8	750-72	21-2	146-14
Sherbrooke	44-5	18-2	99-11	458-53	12-1	239-27
Taillon	31-3	11-1	125-13	586-61	16-2	185-19
Taschereau	32-4	13-2	166-22	372-48	10-1	179-23
Terrebonne	15-2	7-1	107-11	593-63	5-1	218-23
Trois-Rivières	41-6	8-1	95-15	366-56	8-1	135-21
Ungava	5-1	3-1	65-20	178-56	7-2	60-18
Vachon	23-4	8-1	72-11	399-63	15-2	115-18
Vanier	36-4	5-1	160-17	533-57	4-0	199-21
Vaudreuil-Soulanges	20-3	9-1	100-14	488-66	7-1	112-15
Verchères	27-2	22-1	179-11	1,121-67	17-1	317-19
Verdun	15-5	3-1	48-15	189-59	5-2	60-19
Viau	15-4	5-1	47-13	242-65	2-1	59-16
Viger	10-2	3-1	67-16	250-59	6-1	86-20
Vimont	15-2	8-1	131-18	432-58	15-2	145-19
Westmount	10-3	7-2	36-12	144-50	15-5	78-27

Total voix	2,733	1,046	15,730	56,925	1,484	19,471
%	2.8	1.1	16.2	58.5	1.5	20.0



Ensemble

Mme Pauline Marois s'est ralliée hier soir au premier ministre désigné Pierre Marc Johnson. "Pierre Marc, c'est ensemble que nous gagnerons" a-t-elle dit en s'adressant au vainqueur. Celui-ci a accueilli chaleureusement sa rivale dans la course qui venait de se terminer. Mme Marois a obtenu 20 pour 100 des votes.



M. Pierre Marc Johnson a à ses côtés ses deux plus proches adversaires de la course à la direction du PQ. M. Garon a été cependant le dernier à monter sur la tribune et c'est M. Johnson qui devait lui lever le bras pour l'ovation.



Le vote à Beauport

Dans la circonscription de Montmorency, dont Beauport fait partie, Johnson est sorti vainqueur avec 553.52 voix, alors que le second est Jean Garon avec 242.23 votes, alors que Pauline Marois obtenait 228.21 bulletins.

JOHNSON (suite de la première page)

Après le faible intérêt manifesté pour les 10 assemblées régionales d'information au cours du dernier mois, moins de 70 pour 100 des membres se sont prévalus de leur droit de vote hier.

Le premier ministre René Lévesque a par ailleurs jeté une sorte de voile gris sur cette journée en annonçant dès hier après-midi, avant même que l'élection de son successeur soit complétée, qu'il démissionnerait immédiatement de son siège de député de Taillon à l'Assemblée nationale.

Ce geste de M. Lévesque marque de façon on ne peut plus nette la brisure entre son époque, au Parti québécois, et celle qui débute aujourd'hui avec Pierre Marc Johnson, comme si le président-fondateur avait tenu à se dissocier dès le premier jour.

Enfin, M. Johnson prend la direction d'un parti démobilisé, selon ce qu'a révélé le degré de participation aux récents événements marquants de son histoire. Hier soir, à l'aréna Maurice-Richard, d'immenses tentures dissimulaient aux caméras de la télévision les sièges libres. Au plus fort de la soirée, environ 2,500 militants se sont déplacés pour applaudir la victoire de M. Johnson.

Une consolation cependant pour ce dernier: l'unité du parti semble moins en péril qu'elle ne l'était 24 heures plus tôt: M. Jean Garon,

même s'il est amer et refuse de prêter serment de loyauté, a rejoint le point de ralliement dès 20h15 hier mettant fin à un suspense et le ministre Bernard Landry qui a abandonné la course à la mi-août, lui a offert ses services au cours de la journée d'hier.

Enfin, le ministre Guy Tardif qui hésitait à poursuivre sa carrière politique, est prêt à faire la campagne électorale dans Crémazie. Selon des sondages internes, le PQ pourrait conserver cette circonscription avec M. Tardif pour candidat. Chaque siège ainsi protégé à l'Assemblée nationale prend une importance capitale pour le Parti québécois.

Les partisans de Pauline Marois et de Pierre Marc Johnson se sont fondus en une seule grande équipe sur la tribune hier soir. Ministres et députés qui appuyaient M. Johnson ont ajouté un foulard signé Pauline Marois à leur cou. M. Garon s'est fait attendre sur la tribune et lorsqu'il a pris la parole, ce fut surtout pour prévenir qu'il n'abandonnait

pas son ambition de devenir un jour chef de ce parti.

Ouvrir le PQ

M. Johnson a particulièrement insisté dans son premier discours en tant que chef du parti sur son intention d'ouvrir le Parti québécois.

Une nouvelle équipe s'est forgée au cours de l'été autour de lui, prête à envisager avec lucidité les défis économiques, technologiques, de l'emploi, principalement pour les jeunes qui véhiculent les valeurs fondamentales de liberté, d'ouverture, de paix, de fraternité.

M. Johnson a réaffirmé son attachement à la culture de la majorité mais pour bien illustrer la diversité du Québec, il a pris soin d'adresser quelques mots en espagnol, en grec, en italien... et en anglais aux membres.

Il présentera une équipe revivifiée, et nouvelle à bien des égards, a-t-il promis en conclusion.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3333 du lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi: 8h00 à 12h00 Dimanche: 8h00 à 12h00
LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
RÉDACTION 647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233 - LE SOLEIL, fondé en 1896 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6 par Le Soleil Imprimeur - Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206



LA SUCCESSION



La victoire de M. Johnson a sûrement fait moins de doute que le ralliement des autres candidats à l'issue du scrutin. Mme Pauline Marois, pour sa part, n'a pas fait de réticence à aller rejoindre son nouveau chef sur le podium.

La victoire de Johnson laisse Garon amer

♦ MONTREAL — M. Jean Garon était amer et très déçu, hier soir, et M. Pierre Marc Johnson peut déjà être certain que M. Garon ne lui sera pas d'un grand secours lors de la prochaine campagne électorale.

par Michel DAVID

Même s'il s'était finalement résigné à se rendre à Montréal pour le dévoilement des résultats, M. Garon n'a pas trainé longtemps à l'arène Maurice Richard, où il a d'ailleurs multiplié les indices d'une sourde hostilité à l'endroit du nouveau chef du parti.

Non seulement le ministre de l'A-

griculture n'a parlé à aucun moment de ralliement à M. Johnson, mais dans le bref discours qu'il a accepté de livrer, il a même laissé entendre que ce n'était que partie remise. "Comme je suis encore jeune, on ne sait jamais...", a dit M. Garon.

Quand LE SOLEIL lui a demandé si M. Johnson pouvait compter sur "loyauté à 100 pour 100", M. Garon a répondu: "Je n'ai pas à répondre à cette question". Il a répété qu'il serait candidat dans Lévis lors des prochaines élections, mais il n'a pas voulu dire si sa participation à la campagne électorale dépasserait les limites de sa circonscription.

Mauvaise humeur

M. Garon a été le dernier à monter sur la tribune où députés et ministres félicitaient M. Johnson. Ce dernier a d'ailleurs dû se rendre lui-même auprès de son adversaire pour serrer une main que M. Garon a tendue sans sourire. Quand quelqu'un a voulu lui poser sur la tête un canotier aux couleurs de M. Johnson, le député de Lévis l'a repoussé sèchement.

M. Garon a expliqué qu'il avait demandé à prendre la parole le premier parce qu'il devait rentrer à Québec le soir même... en automobile, même si M. Johnson lui avait offert de mettre son avion à sa disposition.

Il s'est par ailleurs excusé d'avoir omis le nom de M. Gerald Godin, vendredi soir, dans l'énumération des "maîtres-d'oeuvre" du PQ depuis 1976. Tout le monde avait noté une omission, vendredi, mais le nom qui manquait était celui de M. Johnson.

Autres candidats

M. Guy Bertrand a tout simplement boudé la soirée de dévoilement, invitant plutôt ses partisans à venir le rencontrer à son quartier général montréalais.

Les quatre autres candidats ont cependant assuré le nouveau chef de leur appui total et M. Bernard Landry a fait de même par voie de télégramme.

"Pierre Marc, c'est ensemble que nous gagnerons", a lancé Mme Pauline Marois, tout en soulignant "qu'un chef ne fait pas le parti, mais que c'est le parti qui fait le chef".

Mme Francine Lalonde a déclaré qu'elle allait "travailler avec acharnement, jusqu'à ce que le PQ gagne les élections et qu'en dépit du faible résultat qu'elle a obtenu, sa participation à la course au leadership avait augmenté son audience dans le parti.

Quant à M. Luc Gagnon, il a dit avec humour: "Comme tout le monde le sait, je n'étais pas là pour gagner, j'ai donc réussi". "La légitimité de notre nouveau président ne peut aucunement être mise en doute et j'accorde toute ma confiance à M. Johnson".

Johnson reste muet sur la tenue des prochaines élections

♦ MONTREAL (PC) - Le nouveau chef du Parti québécois Pierre Marc Johnson rencontrera M. René Lévesque "dans les 48 heures", a indiqué dimanche soir M. Johnson lui-même.

par Norman DELISLE

Lors d'une rencontre avec la presse à la suite de son élection, M. Johnson a indiqué qu'il en profitera pour débattre avec M. Lévesque de la transmission des pouvoirs et des principaux dossiers de l'heure.

Le nouveau leader péquiste s'est refusé à tout commentaire sur la constitution du conseil des ministres ou sur la date d'éventuelles élections.

"Je répondrai à ces questions quand je serai assermenté", a-t-il dit.

M. Johnson ne s'est pas montré surpris de la démission, hier, de M. Lévesque comme député de Taillon. "Je le savais depuis quelques semaines", a-t-il dit.

Le nouveau chef a convenu qu'u-

ne de ses tâches les plus urgentes consistait à procéder à une campagne de financement car les coffres du parti sont presque vides.

Pressé de questions, M. Johnson a répété qu'il était "solidaire" des décisions prises par les militants du parti le 19 janvier dernier, soit que la prochaine élection ne portera pas sur la souveraineté du Québec.

M. Johnson s'est également réjoui du taux de participation des péquistes au vote d'hier, soit 66 p.c. Ce taux est "nettement meilleur" que celui de la participation aux élections scolaires, municipales ou fédérales, a noté le député d'Anjou.

Il s'est amusé à signaler qu'il avait été élu par 60,000 personnes, beaucoup plus que les 2,000 qui ont élu Robert Bourassa à la tête du Parti libéral en octobre 1983.

Enfin, M. Johnson a brièvement rencontré l'exécutif du Parti québécois après sa victoire, principalement pour fixer la date d'une rencontre ultérieure et pour accepter les félicitations des membres de cet exécutif.

Lévesque démissionne comme député de Taillon

♦ MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a démissionné de son poste de député de Taillon hier.

par Norman DELISLE

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir au président de l'Assemblée nationale Richard Guay, M. Lévesque annonce qu'il abandonne "à regret" son siège.

Au sujet de la fonction de député, M. Lévesque écrit: "Je persiste à croire que c'est le rôle le plus prestigieux. Toute autre fonction n'est que de la régie interne".

L'ancien député sollicite la clémence de ses électeurs de la rive sud pour avoir été souvent "éloigné du comté" par la nature de ses fonctions de premier ministre. Il leur demande de ne pas lui "en tenir rigueur".

M. Lévesque remercie également ceux qui lui ont permis de "remplir sa tâche le moins mal possible" à l'Assemblée nationale.

La loi exige qu'un député qui démissionne par lettre fasse contre-signer le document par deux autres membres de l'Assemblée nationale. Dans ce cas-ci, ce sont les députés Guy Tardif (Crémazie) et Yves Bérubé (Matane) qui l'ont fait. Tous deux sont ministres.

Carrière

La carrière de M. Lévesque comme député a commencé en 1960 lorsqu'il a été élu comme candidat libéral dans le comté de Laurier au scrutin du 22 juin.

M. Lévesque l'avait emporté de justesse par 100 voix, car l'Union nationale avait confondu les électeurs en présentant un candidat indépendant portant lui aussi le nom de René Lévesque. Il avait drainé suffisamment de votes pour menacer la vedette libérale.

M. Lévesque avait été réélu comme libéral à l'élection du 14 novembre 1962, toujours dans Laurier.

Au scrutin du 5 juin 1966, M. Lévesque était réélu pour la troisième fois, même si le Parti libéral perdait aux mains de l'Union nationale de Daniel Johnson.

Il abandonnait toutefois cette formation politique en 1967 et siégeait comme indépendant.

Il fonda le Parti québécois en 1968 et se portait candidat péquiste, toujours dans Laurier, au scrutin du 29 avril 1970. Toutefois, il était battu par le libéral André Marchand grâce surtout à l'appui massif que les Néo-Québécois, principalement d'origine grecque, donnaient au Parti libéral.

Même déveine au scrutin du 29 octobre 1973 où le chef péquiste cédait par à peine 200 voix dans le

comté de Dorion contre le libéral Alfred Bossé.

Toutefois, en 1976, M. Lévesque sollicitait l'appui des électeurs de la rive sud de Montréal dans le comté de Taillon, qui correspond à la ville de Longueuil. Il est élu triomphalement par plus de 10,000 voix, tout comme la formation politique qu'il dirige. Le Parti québécois est au pouvoir et le député de Taillon devient premier ministre.

En 1981, M. Lévesque est réélu avec une autre forte majorité dans Taillon, défaisant le président du Parti libéral, Larry Wilson.

M. Lévesque aura été membre de l'Assemblée nationale pendant 19 des 25 dernières années.

Son départ laisse à l'Assemblée nationale 61 députés péquistes (dont le président Richard Guay), 53 libéraux, et six indépendants. Deux sièges sont vacants, ceux de Taillon et de Labelle.

"J'abandonne à regret..."

♦ Voici la lettre que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a fait parvenir le dimanche 29 septembre 1985 au président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay.

Monsieur le président, La présente est pour vous informer que j'abandonne à regret mon siège de député de Taillon et que je vous saurais gré de faire part à la Chambre en moment opportun.

A regret, car je persiste à croire que c'est la confiance des électeurs et, partant, l'honneur de les représenter, qui constitue le rôle le plus vraiment prestigieux en même temps que le seul essentiel qu'on puisse se voir confier en politique.

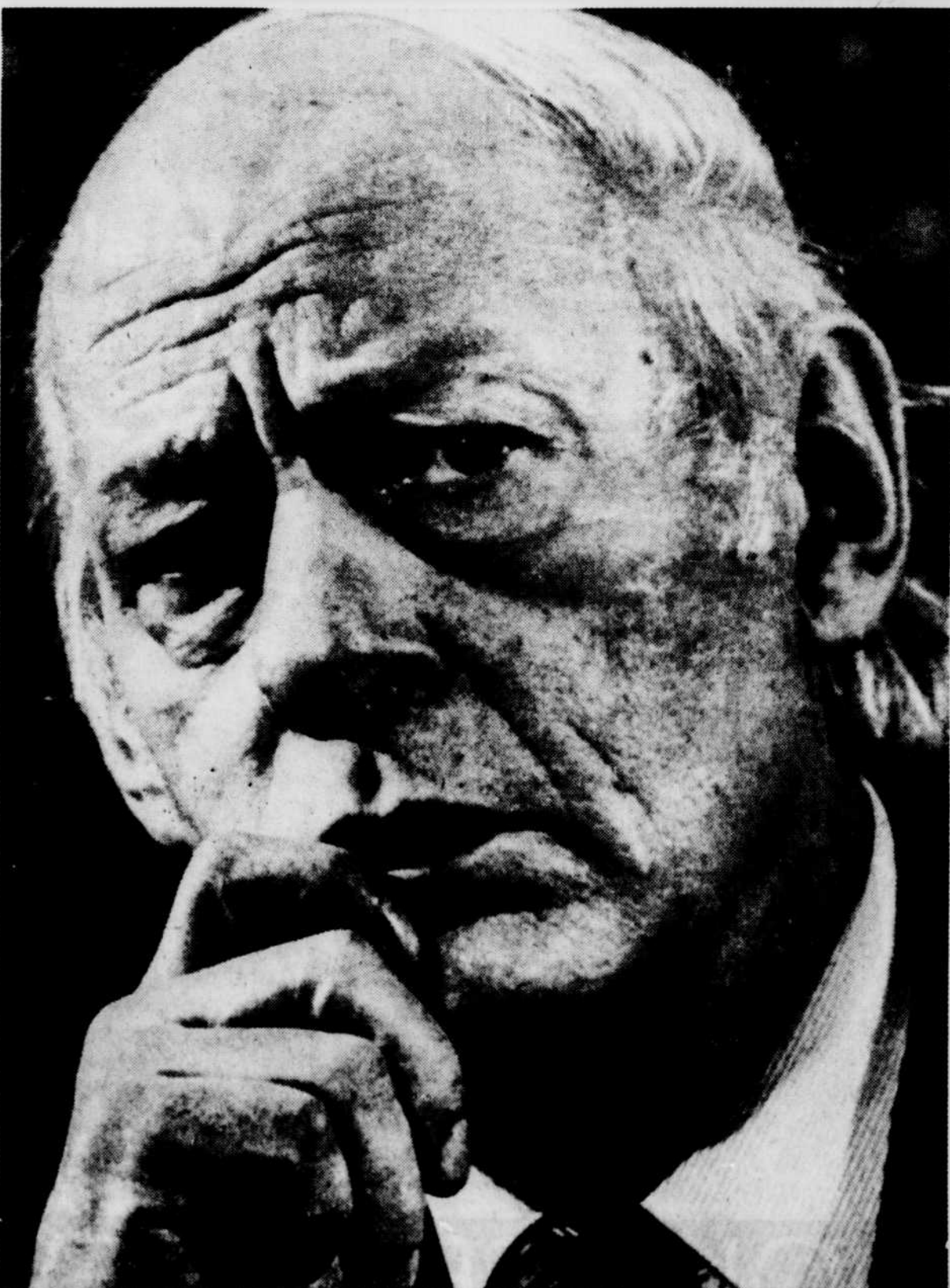
Toute autre fonction n'en sera jamais qu'un complément issu de la "régie interne" qu'exige la bonne marche de l'Assemblée nationale et

du gouvernement.

Celle que j'ai occupée m'a forcément éloigné du comté plus souvent qu'à mon tour. J'espère que les citoyens ne m'en auront pas tenu rigueur et que j'aurai malgré tout réussi à les servir convenablement. Quoi qu'il en soit, je les remercie de tout coeur de m'avoir accepté à deux reprises comme député.

Merci également à tous celles et ceux qui, dans cette enceinte, m'ont aidé depuis près de neuf ans à remplir ma tâche le moins mal possible, ce qui s'adresse bien sûr, je tiens à le souligner, aux gens si dévoués et si patients qui forment le personnel de la Chambre. Sur ce, je vous prie d'agréer, M. le président, l'expression de mes sentiments distingués.

René Lévesque, Yves Bérubé, Guy Tardif.



René LEVESQUE

LA SUCCESSION



Des partisans qui attendaient le signal de départ de la télévision avant de commencer une fête jusque-là bien tranquille.

Déception chez Marois

On ne pleurait pas, chez la cinquantaine de partisans de Pauline Marois réunis en début de soirée hier pour entendre les résultats de la course à la présidence du PQ dans un bar du Vieux-Port. Mais il y avait beaucoup de déception et un peu d'amertume dans l'air.

par Ghislaine RHEAULT

Les militants étaient satisfaits que Pierre Marc Johnson n'ait pas obtenu de majorité absolue dans la région de la capitale nationale.

Quelques huées ont accueilli l'apparition de Pierre Marc Johnson sur les trois écrans de télévision qui retransmettaient les résultats. Mais plusieurs témoins ont manifesté leur réprobation quand une collègue a déchiré sa carte du parti et l'a exhibée pour le photographe du SOLEIL.

Déception

"Faut le voir pendant qu'il a une émotion", a ironisé une militante quand le nouveau chef du parti a paru verser quelques larmes à l'écran.

"Ce qui me déçoit a ajouté son conjoint, c'est qu'il n'y a plus de gauche dans ce parti". Elire Johnson ou Bourassa, c'est du pareil au même", a ajouté sa fille.

Mais la déception la plus grande est venue du faible écart séparant Pauline Marois et Jean Garon: "Que Garon soit aussi près de Marois, c'est une défaite pour les femmes", a dit une militante.

"Jusqu'à aujourd'hui, on croyait encore qu'elle pouvait atteindre 30 pour 100 du vote, dit un compagnon d'armes de La Peltre. Pierre Marc Johnson a conservé sa part du vote depuis le début et nous nous som-

mes divisés entre Garon et Marois. Mais je pense que son dernier discours à Montréal lui a nui, ajoute-t-il. Elle est trop apparue comme la "mère" des Québécois. Notre mère, on s'en est séparé", dit-il.

Les militants de Mme Marois ont frénétiquement applaudi le discours de ralliement de leur candidate.

L'opposition réunie

Ils se sont ensuite donné rendez-vous à l'aérogare de Québec pour l'accueillir en fin de soirée à son retour de Montréal.

Les militants des clans Marois, Garon et Bertrand avaient retenu ensemble un hôtel de Sainte-Foy.

Quelques-uns ont critiqué la présence conjointe de l'organisation de Johnson et de l'exécutif de la région de la capitale nationale dans un même hôtel de la basse ville.

A Québec Victoire tranquille pour les pro-Johnson

Les partisans de Johnson à Québec ont eu la victoire tranquille mais joyeuse; leur enthousiasme contenu par un vibrant appel à l'unité lancé par Jean-François Bertrand.

par Pierre ASSELIN

"A partir d'aujourd'hui, demain nous appartient", a lancé M. Bertrand aux quelque 200 partisans réunis à l'hôtel Mercure, en évoquant le mémorable slogan du PQ. "Mais à condition que nous ayons à la bouche les mots Unité! Unité! Unité!"

Le président régional du Parti québécois pour les 17 circonscriptions de Québec, M. André Gingras, lui-même un pro-Johnson, se croisait les doigts: "Je réalise que les deux équipes (Marois et Garon) vont être très déçues, j'ai même rencontré quelques membres qui le sont déjà. Ce que je craindrais surtout, c'est qu'ils décident de ne pas

s'impliquer, mais je compte sur l'influence des leaders pour dépasser la déception et ramener leurs membres à l'intérieur de la grande famille. Il faut d'abord compter sur le temps pour nous réconcilier, même si nous en avons très peu devant nous. Heureusement, la campagne a été propre et presque amicale entre les organisations."

La salle où se réunissaient les partisans est demeurée tranquille au moins jusqu'à 20h45. Quelques faux chapeaux de paille coloraient une ambiance qui ressemblait juste là à un sympathique cocktail de club social. Tous attendaient que la télévision donne le signal de départ des festivités. Les premières apparitions de Jean Garon ont jeté un peu de vie dans le groupe jusqu'à ce que, peu avant 21h, Jean-François Bertrand vienne donner les résultats de 8 des 17 circonscriptions et annonce fièrement que la région de Québec avait accordé une majorité absolue au nouveau chef du

parti.

Les députés Clément Richard, Raymond Gravel et Raymond Brouillette se trouvaient parmi les partisans de Johnson.

Pour M. Bertrand, un des responsables de l'organisation Johnson, la victoire de celui-ci est convaincante: "Etant donné la qualité des autres candidats, une victoire de plus de 55 pour 100 doit être considérée comme éclatante. Notre principal objectif ici (à était de dépasser la majorité absolue et d'obtenir une forte participation au vote. Avec 75 pour 100, c'est le plus grand élément de surprise de notre journée".

Le mode de scrutin universel instauré par le PQ s'avère un succès, poursuit-il: "Avec un taux aussi élevé de participation, c'est extraordinaire. Quand vous pensez aux 2,000 personnes qui ont choisi Robert Bourassa il y a deux ans, il y a beaucoup de rouges qui sont jaloux de nous ce soir."



Le Soleil, Reynold Lavigne

Il y avait beaucoup de déception et un peu d'amertume dans l'air, hier soir, au comité de Québec de la candidate Pauline Marois.

Résultats accueillis avec quelque morosité

C'est avec une certaine morosité que les partisans de Jean Garon, de Guy Bertrand et de Pauline Marois ont accueilli, hier soir, l'élection de Pierre Marc Johnson à la tête du Parti québécois.

par Réjean LACOMBE

Réunis dans un hôtel de Sainte-Foy, près de 100 militants péquistes ont salué à contre-cœur l'élection de M. Johnson. Plusieurs d'entre eux n'hésitaient pas à attribuer aux journalistes la cause de la défaite de leur candidat favori.

Le candidat Guy Bertrand qui ne s'est pas rendu à Montréal s'est présenté devant ses partisans en reprenant les arguments qu'il avait véhiculés au cours de la dernière campagne.

M. Bertrand a adressé un télégramme au nouveau chef du PQ. Après l'avoir félicité pour sa victoire, Me Bertrand a déclaré: "Je suis encore disposé à travailler à l'intérieur du Parti québécois à la réalisation de l'indépendance si tel est votre désir."

Quant au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, il devait rejoindre ses partisans au cours de la soirée.

Quoi qu'il en soit, les militants péquistes ont

accepté avec une certaine amertume l'élection de M. Johnson.

Pendant que l'on suivait sur des écrans de télévision les résultats du scrutin, plusieurs militants accueillirent les déclarations officielles de M. Johnson d'une façon pour le moins sarcastique. "Vas-y mon Pierre Marc, disait-on. Profites-en pendant que ça passe..." D'autres, par contre, l'équipaient de "prince héritier", ou encore on expliquait avec une pointe d'ironie dans la voix que "son père a été premier ministre".

Mais après le discours de M. Jean Garon, après que la présidente du parti eut annoncé la victoire de M. Johnson, tout le monde était unanime à indiquer que M. Garon avait marqué des points en se rendant saluer la victoire de M. Johnson.

Quant à M. Bertrand, il a indiqué que le Parti québécois était le rassemblement des indépendantistes. Il s'est réjoui de constater qu'il avait recueilli pas moins de 3,000 voix. "Nous allons nous revoir", a lancé M. Bertrand à ses militants qui en ont profité pour chanter "Mon cher Guy, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour..."

Pendant ce temps, les partisans de M. Bertrand et de M. Garon saluaient par des applaudissements les victoires qu'ils ont remportées dans quelques circonscriptions.

SONDAGE GALLUP

Plus que 17% croient que l'idée de sécession gagne du terrain

Moins de 20 pour 100 des Québécois croient qu'il existe dans leur province un mouvement croissant vers la séparation du reste du Canada.

Moins d'un Canadien sur dix (8 pour 100) admet qu'il existe dans sa province un mouvement sécessionniste. Il y a dix ans, ce taux était de 13 pour 100 et de 19 pour 100 en 1970.

C'est dans la province de Québec que se manifeste le plus ce changement d'opinion alors qu'il y a dix ans, 40 pour 100 affirmaient que l'idée de séparation allait en s'accroissant. Présentement, 17 pour 100 seulement entretiennent cette conviction.

Quant au reste du pays, 5 pour 100 pensent qu'il existe dans leur province une volonté de se séparer du Canada.

Les habitants de la Colombie-Britannique partageant cet avis (11 pour 100) ne sont pas loin derrière le Québec tandis qu'ils ne sont que 7 pour 100 dans les Prairies et 3 pour 100 en Ontario à sentir ce désir de se séparer. La question posée était la suivante: "Beaucoup de gens croient que l'idée de la sé-

paration de cette province du reste du Canada prend de plus en plus d'ampleur. Etes-vous ou non d'accord avec cette affirmation?"

		D'ACCORD	EN DÉSACCORD	NE SAVENT PAS
National	1985	8%	86%	6%
	1975	13	79	8
	1970	19	74	7
Province de Québec:	1985	17	70	13
	1975	40	44	16
	1970	51	39	10
Reste du Canada:	1985	5	92	3
	1975	3	93	4
	1970	6	88	6

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées entre les 8 et 10 août au domicile de 1,044 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE POUR LA PEAU

LES PRODUITS aux plantes Sisley pour les soins de la peau sont composés d'extraits de plantes et d'herbes de premier choix dont la composition est le fruit de nombreuses années de recherches scientifiques poussées. Le résultat - une peau magnifique! Faites-en l'expérience et "voyez" les résultats extraordinaires! L'émulsion écologique protège votre visage et renforce ses éléments de défense essentiels. 125 mL, 105 \$. Pendant la nuit, la merveilleuse Crème efficace redonne à votre peau une apparence de jeunesse. 45 mL, 160 \$. Les phyto-concentrés adoucissent la peau et restaurent son élasticité. 10 ampoules, 180 \$.

VOTRE CADEAU : A l'achat de deux produits traitants Sisley, vous recevrez à titre gracieux la Crème gommante pour le visage d'une valeur de 40 \$. Offre valable jusqu'au samedi 12 octobre ou jusqu'à épuisement des stocks. Produits de beauté.

Place Ste-Foy • Ouvert jadis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW



LA SUCCESSION

Le suffrage universel

Le PLQ estime décevante l'expérience du PQ

♦ MONTREAL (PC) — Le Parti libéral du Québec estime décevante l'expérience péquiste d'élection de son chef au suffrage universel et il n'est pas prêt à imiter le Parti québécois.

par Maurice GIRARD

C'est le commentaire qu'a formulé hier le responsable de l'animation au PLQ, M. Pierre Bibeau, appelé à commenter pour la Presse Canadienne l'élection de Pierre Marc Johnson à la présidence du Parti québécois.

"Après le vote d'hier, je ne serais pas prêt à recommander l'élection au suffrage universel

parce qu'en dépit de la nouveauté, le taux de participation n'a pas atteint 60 pour 100, ce qui est décevant même pour les péquistes", a dit M. Bibeau dans une conversation téléphonique.

De plus, a-t-il ajouté, les trois ministres candidats ont été favorisés par rapport aux trois autres, si on se fie aux résultats. "Avant de se lancer corps et âme dans une aventure semblable, il faudrait y penser sérieusement."

Par ailleurs, M. Bibeau reconnaît que les huit heures de télévision et de radio ont donné aux péquistes une publicité irremplaçable, mais il n'est pas convaincu que cela puisse rapporter à moyen terme.

"Je pense que le Parti québécois est en débandade et je ne pense pas que Pierre Marc Johnson puisse y changer grand chose", estime le porte-parole du PLQ, qui compare le congrès à la direction du PQ à tous les autres congrès politiques du genre.

Toutefois, M. Bibeau estime que l'issue prévisible du scrutin a dû nuire aux cotes d'écoute, puisque le suspense pour l'élection d'un chef n'existait pas comme dans les activités du même genre. Il note d'ailleurs que le ministre de l'Agriculture s'est rallié un peu mollement à son nouveau chef.

En somme, dit M. Bibeau, "ce n'est pas tel-

lement inquiétant" le congrès du PQ, parce qu'il estime que le Parti libéral "possède le programme, le contenu, l'équipe, l'organisation et l'argent pour battre les péquistes aux prochaines élections".

Finalement, l'élément le plus encourageant du congrès, indique-t-il, c'est que le nouveau chef péquiste a laissé entendre que les élections générales seraient déclenchées cet automne, ce que souhaitent les libéraux depuis longtemps.

Autre avantage, voit-il, "on a un chef dont on connaît les points forts et les faiblesses à cause de l'expérience; les péquistes ont un nouveau chef inexpérimenté, qui a atteint son maximum; il ne pourra que descendre maintenant".

Duhaime heureux du résultat

♦ SHAWINIGAN (PC) — Le ministre des Finances et député de Saint-Maurice, M. Yves Duhaime, estime que l'élection de Pierre-Marc Johnson à la direction du Parti québécois va susciter une approche différente non seulement sur la question de la souveraineté mais sur les orientations politiques.

"M. Johnson représente le changement et saura, en temps et lieu, prouver à la population québécoise qu'il peut conserver le pouvoir lors des prochaines élections", a-t-il ajouté.

M. Duhaime qui a annoncé récemment qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections estime que le premier ministre du Québec devrait être élu au suffrage universel.

Tout en regrettant que le Parti québécois n'ait pas eu le temps de réaliser une réforme électorale, le ministre a soutenu que tôt ou tard celle-ci devra se faire "sinon le système politique actuel deviendra encore plus désuet et ne fournira plus l'opportunité aux citoyens et citoyennes d'élire un premier ministre pour les représenter adéquatement et efficacement".

M. Duhaime s'est dit persuadé que la décision du Parti québécois d'élire son président au suffrage universel aura un effet d'entraînement sur les autres formations politiques du Québec.

La fin d'un chapitre important

Le MNQ lance un appel à la "diaspora"

♦ Le président du Mouvement national des Québécois, qui regroupe 14 sociétés nationales, M. Gilles Rhéaume, a fait les commentaires suivants en marge du choix du successeur de M. René Lévesque à la présidence du Parti québécois.

"Avec le retrait de M. René Lévesque de l'avant-scène politique et l'élection de M. Pierre Marc Johnson à la présidence du Parti québécois s'achève un chapitre important de l'histoire du mouvement indépendantiste moderne. Pendant près de 20 ans, le PQ s'est réservé exclusivement le cheminement du projet national.

"Désormais, cette période est révolue. Le choix de M. Pierre Marc Johnson, chef des révisionnistes, à la direction du parti vient confir-

mer le "virage idéologique" qu'a effectué cette formation politique en janvier. Il faut maintenant que les indépendantistes assument leur responsabilité en posant les gestes de logique, de cohérence et de conviction qui s'imposent.

En démocratie, rappelle le président du MNQ, on se doit de respecter et d'accepter les événements. Toutefois jamais le fatalisme ne doit s'installer dans les consciences. Ce ne sont ni les résultats référendaires ni le virage du Parti québécois qui doivent obliger les indépendantistes à se taire. Cependant, force est de constater que ceux et celles qui croient essentiel de continuer le combat indépendantiste sont éparpillés. On en retrouve au sein des sociétés nationales, au sein du Mouvement socialiste, de la Coalition pour l'indépendance nationale, au Regroupement démocratique pour l'indépendance, au Parti nationaliste ainsi qu'au Parti indépendantiste, tout comme dans d'autres groupes de réflexions et d'actions. A l'intérieur du Parti québécois ce courant de pensée est aussi présent quoique minoritaire et peut-être dorénavant muselé. Des dizaines, sinon des centaines de milliers d'indépendantistes sont aussi retournés à la maison, plusieurs profondément déçus. C'est la concertation, pour mener une action commune, qui doit obséder ceux et celles qui veulent vraiment changer les choses et permettre à notre pays de se réaliser pleinement répondant ainsi

Réactions fédérales

♦ OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux se méfient encore plus de Pierre Marc Johnson que de René Lévesque tandis que du côté gouvernemental, les conservateurs le voient comme un homme de compromis.

Le député libéral de St-Maurice, M. Jean Chrétien, a déclaré que Pierre Marc Johnson est le prototype de l'ambiguïté. Le Parti québécois est toujours hypothéqué par l'option indépendantiste et à ce chapitre, dit-il, Pierre Marc Johnson est encore moins clair que René Lévesque.

Pour le député libéral de St-Denis, Marcel Prud'homme, c'est un visage beau et nouveau que s'est donné le Parti québécois, mais c'est aussi l'incertitude qui continue. Quant au député libéral de Montréal-St-Marie, Jean-Claude Malépart, il affirme que c'est la vieille Union Nationale qui revient sous l'appellation de Parti québécois.

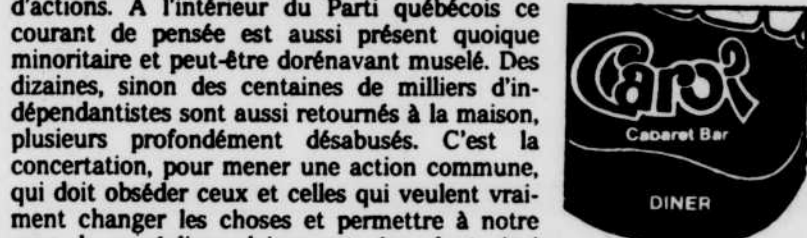
Du côté conservateur, on fait plus volontiers l'éloge du style

Johnson. Le député de Richelieu, Louis Plamondon, a déclaré que M. Johnson est à l'image de son père et que le Parti québécois aura un chef plus rationnel à sa tête, contrairement à René Lévesque qui était plutôt émotif.

Le député conservateur prévoit des relations plus souples entre Ottawa et Québec sous la gouverne de Pierre Marc Johnson.

Dr Marcel Tremblay

Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Jour et soir
sur rendez-vous:
524-2869
975-A, 3e Av.,
Limoulu, Québec
STATIONNEMENT GRATUIT



COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER (bibliothèque de Québec)

ENCORE DE BEAUX ESPACES POUR BUREAUX ET COMMERCES A LOUER

jusqu'à 20,000 pi.ca. sur un même plancher
Venez vous installer dans un édifice prestigieux, au centre-ville de Québec.

RENSEIGNEMENTS: 525-4931

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE...

VOULEZ-VOUS VOUS DÉPASSER DANS LA VENTE?

ROGER ST-HILAIRE
Instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entretiens
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

Québec: 31 oct., 1er nov., 19 et 20 déc.
Montréal: 24 et 25 oct., 12 et 13 déc.
Sherbrooke: 19 et 20 oct.

GÉRANCE DE VENTE

Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- récompenser vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- définir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps

Québec: 11, 12, 13 novembre
Montréal: 18, 19, 20 novembre

Inscriptions en nombre limité.

Cours
Roger St-Hilaire

Inscrivez-vous maintenant:
(418) 626-7498

Résultats

649 Tirage du 28-09-85

7 9 21 28 29 35 no compté 10

GAGNANTS	LOTS	MONTE
6 6	6	233 128,30\$
5 6 +	31	17 045,90\$
5 6	399	1 042,70\$
4 6	32868	23,60\$
3 6	304048	10,00\$
Ventes totales		13 664 128,00\$

Prochain tirage: 02-10-85
Gros lot (approx.): 4 000 000,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Super Loto Tirage du 29-09-85

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1377747	1 000 000\$	2314425	1 000 000\$
377747	50 000\$	314425	50 000\$
77747	5 000\$	14425	5 000\$
7747	500\$	4425	500\$
747	100\$	425	100\$
47	10\$	25	10\$
2765030	1 000 000\$	2863681	1 000 000\$
765030	50 000\$	863681	50 000\$
65030	5 000\$	63681	5 000\$
5030	500\$	3681	500\$
030	100\$	681	100\$
30	10\$	81	10\$

5 lots de 100 000\$ (numéros non décomposables)
331A007 742A009 874A915 503B979 995B214

Les modalités d'attribution des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en vacances, cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BOURGAILT

L'ONDE DE CHOC

La programmation choc de CKCV, c'est Pierre Bourgault le matin. Suzanne Lévesque, Pierre Pascau, Claude Charron, Solange Chaput-Rolland, Simon Chouinard au retour à la maison et «Blue skies» pour débiter la soirée.

Le samedi matin, c'est parlons voyages avec Gilles Lavigne et le Festival de l'humour.

Le choc des idées, le choc des rencontres. Des gens qui comprennent, amusent, défient, analysent, commentent et y vont de leurs arguments chocs.

L'onde positive à Québec.

CKCV 1280

FAITS DIVERS

Sept victimes dans l'Est de la province

Les accidents font onze morts au Québec

♦ MONTREAL (PC) — Au moins 11 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle ce week-end au Québec. Huit des victimes ont péri dans des accidents de la route, on signale une noyade, un homme est mort écrasé sous un bateau et un autre s'est électrocuté.

L'Est du Québec compte à lui seul sept victimes. A la Tuque, une jeune fille de 17 ans, Sylvie Pronovost, a perdu la vie dans un accident d'auto survenu vers 11h, hier, sur la route 167, dans le parc de Chibougamau.

Vers minuit, Alice Brown-Dubé, 63 ans, de Beauport, est décédée dans une collision entre deux véhicules, sur la route 138. Un garçonnet de 10 ans, Jean-François

Voyer, s'est noyé samedi, dans la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond, après être tombé d'un véhicule tout terrain qui traversait le cours d'eau.

Le même jour, en après-midi, à l'Anse-à-Griffon, en Gaspésie, Yvon Sinotte, âgé de 60 ans, est mort écrasé sous une remorque de bateau, après avoir glissé.

Enfin, vendredi soir, Jean-Marie Arcand, 35 ans de Saint-Alban, s'est tué dans une collision qui s'est produite sur le boulevard Dussault, à Saint-Marc-des-Carières. Plus tôt, une femme de 44 ans, Yvonne Bouchard, est morte après avoir perdu la maîtrise de sa voiture, sur la route 169, à Hébertville-Station, au Lac-Saint-Jean. A Robertsonville,

Alain Carrier, âgé de 19 ans, de Thetford-Mines, n'a pas survécu à l'impact de son automobile contre un pilier de ciment, sur la route 112.

Kenneth Gagnon, âgé de 16 ans, de Belcombe, est décédé lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a capoté vers 4h, dans la nuit de dimanche sur une route secondaire de cette municipalité située près de Rouyn, en Abitibi.

Vers 21h samedi, sur la route reliant Saint-Rémi à Saint-Isidore, près de Candiac, Viviane Dulude, âgée de 13 ans de Saint-Urbain, a été mortellement happée par une automobile. Le conducteur du véhicule s'est enfui.

Un motocycliste de 25 ans, Yves Fouquette, de Plessisville, est décédé après avoir heurté de plein fouet une automobile. L'accident est survenu, samedi vers 7h15, alors que le jeune homme dépassait un autre véhicule. La route s'élevant un peu l'aurait empêché de voir venir la voiture qui roulait en sens inverse.

Un jeune homme s'est électrocuté, samedi après-midi, en effectuant la réparation d'une cheminée sur le toit d'une station-service à Montréal. Il aurait perdu pied et aurait tenté de prévenir sa chute en s'accrochant à un fil transportant du courant de 110 volts. La victime est Raffi Barsamian, âgé de 25 ans, de Ville Saint-Laurent.



Un client patient

M. Donat Coulurier, de Québec, a dû patienter deux mois pour toucher le chèque de paie de \$750 que lui avait expédié son employeur montréalais le 1er août. L'enveloppe avait été oubliée dans un sac présumément vide. Oblitérée à Montréal le 7 août, sa paie lui a été expédiée le 26 septembre, avec la mention: "Article trouvé dans un sac présumé vide". Pas un mot d'excuse ni de note explicative. A la Société des postes, on précise que ce genre d'incident, plutôt rare, peut néanmoins survenir en raison du volume de courrier à trier.

Postes Canada

Le Soleil, Raymond Levesque

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JEUNE-LORETTE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ CHAUVEAU

Avis est donné, par les présentes, que la liste des personnes qui ont la qualité d'électeurs est dressée et déposée au siège social de la Commission scolaire de la Jeune-Lorette, 184, rue Racine, Loretteville et que toute personne qui le désire peut en prendre connaissance durant les heures de bureau (9h à 16h) du lundi au vendredi, dans les 15 jours suivant celui du présent avis. Cet avis concerne les quartiers 2, 4, 5, 10, 12, 13 dont la description apparaît ci-dessous.

Loretteville, le 30 septembre 1985

Jean-Marie Pélipin,
Secrétaire spécial d'élections.

QUARTIERS ÉLECTORAUX

QUARTIER 2:

Comprenant tout le territoire de la municipalité de St-Émile, situé à l'ouest du boul. Lapièrre, tel que ci-après décrit:

Borné au sud-est par la voie ferrée du C.N. et au sud par les limites de la municipalité de Neuchâtel; à l'ouest par le boul. de la Colline, au nord par les limites sud de la municipalité du Lac-St-Charles, à l'est par le boul. Lapièrre, comprenant les chiffres pairs de ce dit boul.

QUARTIER 4:

Comprenant la partie du territoire de la municipalité de Neuchâtel, tel que ci-après décrit:

Borné au nord par le côté sud du boul. Bastien (chiffres pairs) du pont de la rivière Duberger, jusqu'au boul. de la Colline en longeant les limites de la Cité de Loretteville, jusqu'à la rivière St-Charles.

Borné à l'est par la rivière Duberger, du pont enjambant la rivière Duberger, au sud du boul. Bastien, jusqu'à la ligne de transmission située au sud de la rue Pascal.

Borné au sud par la ligne de transmission, de la rivière Duberger jusqu'à la rivière St-Charles.

Borné à l'ouest par la rivière St-Charles, de la ligne de transmission jusqu'au point de rencontre des limites de la Cité de Loretteville et de Neuchâtel (rue St-Jacques).

QUARTIER 5:

Comprenant la partie du territoire de la municipalité de Neuchâtel, tel que ci-après décrit:

Borné à l'est par la rivière Duberger et la municipalité de Charlesbourg-Ouest (sauf à distraire le domaine Pélipin, comprenant les numéros civiques 141 à 171 du boul. Chauveau Est, soit les lots 1099 et 1100 du cadastre officiel de St-Ambroise de la Jeune-Lorette), de la ligne de transmission située au sud de la rue Pascal, jusqu'aux limites de la Municipalité scolaire Montcalm.

Borné au nord par la ligne de transmission située au sud de la rue Pascal, de la rivière Duberger, à la rivière St-Charles.

Borné à l'ouest par la rivière St-Charles à partir des limites de la municipalité scolaire Montcalm jusqu'à la ligne de transmission.

QUARTIER 10:

Comprenant la partie du territoire de la Cité de Loretteville tel que ci-après décrit:

Par la voie ferrée du C.N., depuis le boul. Valcartier jusqu'à la rivière St-Charles;

Par la rivière St-Charles (côté ouest) jusqu'aux limites sud-est de la Cité de Loretteville;

Par les limites sud-est de la Cité de Loretteville depuis la rivière St-Charles jusqu'à la rue Caron;

Par les numéros impairs de la rue Caron, depuis les limites sud de la Cité de Loretteville, jusqu'à la rue Racine;

Par les numéros impairs de la rue Racine depuis la rue Caron jusqu'au boul. Valcartier;

Par les numéros pairs du boul. Valcartier depuis la rue Racine jusqu'à la voie ferrée du C.N.

QUARTIER 12:

Comprenant la partie du territoire de la Cité de Loretteville tel que ci-après décrit:

Par les numéros pairs de la rue Cook depuis la rue Verrut jusqu'à la limite ouest de la Cité de Loretteville;

Par la voie ferrée du C.N. depuis la limite ouest de la Cité de Loretteville jusqu'à la rue du Golf, de là par les numéros impairs de la rue St-Joseph, jusqu'à la rue Racine;

Par les numéros pairs de la rue Racine depuis la rue St-Joseph jusqu'au boul. l'Ormière et de là des limites de la Cité de Loretteville jusqu'à la rue Cook.

QUARTIER 13:

Comprenant la partie du territoire de la Cité de Loretteville tel que ci-après décrit:

Par les numéros pairs de la rue St-Joseph depuis la rue Racine jusqu'à la voie ferrée et la route du Golf;

Par la voie ferrée du C.N. et la route du Golf jusqu'à la limite ouest de la Cité de Loretteville;

Par la limite ouest de la Cité de Loretteville jusqu'à la rivière St-Charles;

Par la rivière St-Charles jusqu'à la voie ferrée du C.N.;

Par la voie ferrée du C.N. depuis la rivière St-Charles jusqu'au boul. Valcartier;

Par les numéros impairs du boul. Valcartier depuis la voie ferrée du C.N. jusqu'à la rue Racine;

Par les numéros pairs de la rue Racine, depuis le boul. Valcartier jusqu'à la rue St-Joseph.

Du Nouveau
Domaine des Gradins

AU NORD DU CENTRE COMMERCIAL LEBOURGNEUF

NOUVELLE MAISON MODÈLE
616, DES GRÈS

Toujours disponibles:

- Terrains pour unifamiliales, phases II et III
- Maisons construites selon vos spécifications
- Maisons jumelées, 3 chambres, 1 450 pi. ca. de superficie
- Maisons de ville avec garage, revêtement extérieur tout brique

LES CONSTRUCTIONS



bati-tec

628-8582

EN BREF

Comparution

Le présumé agresseur de Jean-Paul Rioux, 31 ans, blessé vendredi après-midi d'une balle de carabine, à la pépinière de Saint-Modeste, près de Rivière-du-Loup, comparait ce matin au palais de justice de la région, sous une accusation de tentative de meurtre. L'homme de 39 ans, originaire de Saint-Hubert Lamy, s'est présenté à la pépinière vers 14h50 vendredi et a fait feu à trois reprises en direction de M. Rioux. Ce dernier a reçu un projectile à la hanche; une balle s'est perdue et une autre a éraflé l'oreille d'un employé. En proie à des problèmes émotifs, l'agresseur s'est ensuite enfui à bord de son véhicule mais a été intercepté sur la rue de l'Hôtel-de-Ville quelques instants

plus tard. La victime, qui réside à L'Isle-Verte, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Eglise
incendiée

GRANBY (PC) — Un incendie a détruit samedi soir l'église paroissiale de Saint-Césaire, sur la rive sud de Montréal. Malgré l'intervention d'une cinquantaine de pompiers, la bâtisse a été complètement rasée par les flammes. Les pertes sont évaluées à plus de \$3 millions.

Deux pompiers ont été légèrement incommodés par la fumée. Une enquête a été instituée afin de déterminer les causes exactes du sinistre.

LUNETTES
VERRES DE CONTACTSainte-Foy
659-5075

Fini la pelle!
J'ai profité d'un bon rabais sur un souffleur à neige...
Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement:
647.3333

ソベア去る! 目を大きく開け



Le Soleil, André Pichette
Juliette Quirion témoignait, hier, de "sa chance" d'avoir été, il y a 50 ans, parmi les premiers enfants infirmes admis à l'école Cardinal-Villeneuve. Elle y a appris suffisamment pour faire comme les autres sa place au soleil.

Le milieu forestier accessible aux jeunes handicapés

Le "brunch-amical des anciens" de Cardinal-Villeneuve a été l'occasion, hier, de procéder à l'inauguration des sentiers aménagés pour les enfants handicapés dans le boisé de trois hectares qui s'étend derrière l'institution du chemin Saint-Louis.

par André ROY

L'aménagement de ce terrain boisé, entrepris voilà deux ans, avait pour but de permettre aux jeunes handicapés de découvrir eux aussi le milieu forestier, un loisir qui leur est souvent interdit à cause de leurs incapacités motrices. En dessinant ce projet, le personnel du centre Cardinal-Villeneuve a également prévu d'installer dans le boisé des équipements permettant de faire certaines activités de réadaptation... par beau temps!

Et très bientôt, la direction du centre entend mettre sur pied un programme d'initiation au milieu forestier qui permettrait, entre autres buts visés, de sensibiliser la population du quartier à la sauvegarde du boisé. Durant tout l'été de 1984, grâce à une subvention de \$22,000 accordée en vertu d'un programme "Canada au travail - Emplois d'été", sept étudiants ont nettoyé le terrain, abattu 60 arbres ma-

lades, dangereux ou gênants, élagué pour aménager un kilomètre de sentiers, une aire de repos, construit un pont et un pavillon. Ils ont aussi planté 80 ormes chinois, 200 bouleaux blancs, 150 frênes d'Amérique, des plants d'aulnes crispés, de cèdres et d'épinettes du Colorado.

L'étude du potentiel du terrain avait été faite par deux finissants

en foresterie et géodésie de l'université Laval, François Grimaud et Denise Morinville. Une subvention du programme "Défi 85" a permis, cet été, de finir l'aménagement et l'embellissement des sentiers, et de procéder à la mise en valeur, pour les enfants handicapés, du milieu forestier à découvrir "juste derrière leur école".

Retrouvailles un peu spéciales Des anciens rendent hommage au centre Cardinal-Villeneuve

Retrouvailles un peu spéciales, hier au centre Cardinal-Villeneuve, à Sainte-Foy. Les activités organisées pour souligner le 50^e anniversaire de fondation du centre de réadaptation pour enfants handicapés ont permis de réunir autour d'un brunch ces "enfants pas comme les autres" qui, avant 1935, n'avaient pas grand avenir, sauf celui d'attendre, dépendant de leur entourage pour chacun de leurs besoins, que la vie s'écoule.

par André ROY

Parmi les 275 convives du brunch-amical, des écoliers de la première heure comme des "p'tits derniers" tout fiers d'annoncer qu'ils peuvent maintenant suivre le cours régulier du cégep. Au fur et à mesure que chacun et chacune venaient lui dire son affection, sa reconnaissance, et donner en même temps témoignage de leur évolution, Madeleine Bergeron, la présidente d'honneur des fêtes du 50^e, directrice du centre Cardinal-Villeneuve de 1947 à 1981, ne pouvait que constater que "plusieurs ont réussi à se débrouiller et à faire quelque chose dans la vie malgré leur handicap, ce qui était le but poursuivi par les éducateurs de Cardinal-Villeneuve", devait souligner l'ancienne directrice générale.

Juliette Quirion avait 9 ans lorsqu'elle est entrée à l'école Cardinal-Villeneuve, alors située dans Saint-Jean-Baptiste, son quartier. "Je suis la 25^e petite enfant que la Ligue de la jeunesse féminine a recueillie pour lui faire profiter d'une classe régulière", disait-elle cette année-là (1936) sur les ondes de CKCV, au cours d'une campagne publique de levée de fonds pour l'école.

Juliette, qui ne savait alors ni lire ni écrire, avait appris par cœur son texte. Atteinte de paralysie infantile (la poliomyélite), c'est dans le plâtre que la petite Quirion a débuté les classes à Cardinal-Villeneuve.

"Il n'y avait rien avant ça pour les enfants infirmes qui étaient incapables d'aller à l'école régulière.



Le "brunch-amical des anciens" organisé, hier, pour les 50 ans d'existence du centre Cardinal-Villeneuve, a donné lieu à de chaleureuses retrouvailles comme celles-ci, entre Maurice Pedneault, directeur de l'école Madeleine-Bergeron du CCV, et Hélène, une ancienne écolière.

C'était un bon cours à Cardinal-Villeneuve; ils nous apprenaient des choses utiles pour notre vie future. Surtout, ils nous donnaient confiance que nous pouvions faire quelque chose", témoigne Juliette Quirion, 59 ans maintenant, qui a travaillé pendant 17 ans comme employée de bureau chez Pollack du centre-ville avant de passer chez General Diesel.

Presque comme les autres

Sa compagne de classe jadis, Marie-Andrée Goulet raconte qu'à l'école régulière où elle allait, dans les années 30, "j'ai perdu des notes parce qu'il fallait se tenir droite sur sa chaise et que moi je ne pouvais pas à cause de ma déviation à la colonne... Mais personne ne comprenait notre état dans ce temps-là. Et les enfants infirmes, on les cachait dans les maisons. On ne les envoyait pas à l'école".

Diane Ampleman, 30 ans, est de la "deuxième génération" de Car-

dinal-Villeneuve. Elle a connu l'école de la rue Sainte-Geneviève (1938 à 1969) et celle du chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy, où le centre de réadaptation est installé depuis 16 ans dans l'ancien Marymount College des sœurs du Saint-Coeur-de-Marie. Souffrant d'asthme et de problèmes cardiovasculaires qui l'obligent à subir quatre fois la semaine des sessions thérapeutiques à l'hôpital, Diane fait à Cardinal-Villeneuve ses classes de la troisième élémentaire à la 10^e année.

C'est toute fière qu'elle accède au cours régulier du cégep en 1971-1972, bien qu'elle admette avoir trouvé "les six premiers mois difficiles". Demeurant maintenant à Montréal, Diane Ampleman a suivi des cours de droit et se dirige maintenant vers le journalisme.

Quant à Marc Audet, jeune couturier québécois de 28 ans, c'est à cause de son hémophilie (maladie provoquée par le manque de coagulants dans le sang, et qui peut mener à la mort de la personne qui

en est atteinte lors d'une hémorragie prolongée) qu'il dut suivre ses classes à Cardinal-Villeneuve entre 1969 et 1976. Son frère Herman, lui aussi hémophile (tout comme un autre fils Audet maintenant décédé) a également fréquenté l'institution, faisant le cauchemar de ses éducateurs dans son acharnement à vouloir apprendre la menuiserie!

"Imaginez qu'il se plante un clou dans un doigt, et il était fini!" raconte maintenant en riant Susanne M. Lavallée, une travailleuse sociale qui, depuis 15 ans, s'occupe des enfants admis à Cardinal-Villeneuve.

Hier, Marc avait habillé un des professeurs du centre, Marie-France Royer, d'un ensemble qu'il a lui-même confectionné. Et il en parlait avec fierté à tous ces enfants "pas comme les autres" devenus "quelqu'un" parce qu'il y a 50 ans, des jeunes femmes voulant faire oeuvre humanitaire ont décidé de donner instruction et éducation "même aux enfants infirmes"...

L'APPEL DU SUD

HIVER 85/86

SOL-VAC TOURS

ECONOMISEZ JUSQU'À

***100\$ PAR COUPLE**

Sur l'ensemble des départs Sol-Vac. Réserves et paxes votre forfait avant le 30 novembre 1985 et économisez 100\$ par couple sur les départs de janvier 1986. Réserves et paxes votre forfait avant le 31 janvier 1986 et économisez 100\$ par couple sur les départs entre le 15 mars et le 15 avril 1986.

2 SEMAINES POUR LE PRIX D'UNE

1 sem. 2 sem.

Guadeloupe de Québec

Départs des 3-10-17 janvier

HÔTEL CAP SUD CARAÏBE *699\$ *699\$

HÔTEL LES TROIS MATS *799\$ *799\$

Puerto Plata de Montréal

Départs des 4-11-18 janvier

HÔTEL CASA QUEBEC *639\$ *639\$

Acapulco de Québec

Départs des 4-11-18 janvier

HÔTEL CLUB MALAGA *859\$ *859\$

Puerto Vallarta de Montréal

Départs des 4-11-18 janvier

HÔTEL ELOISA *719\$ *719\$

Cancun de Québec

Départs des 4-11-18 janvier

HÔTEL INTERSUTES *709\$ *709\$

Votre voyage Sol-Vac comprend

• Le prix comprend le rabais de 100\$ par couple • le transport aérien aller et retour par vol régulier • hébergement pour la durée de votre choix • le plan de repas indiqué dans la brochure • transport aller et retour de l'aéroport à l'hôtel incluant la manutention des bagages • cocktail de bienvenue • service d'un représentant

Prix pour les départs de Montréal, brochure hiver 1985/86. Prix par personne, occupation double. Les prix annoncés sont les prix minimaux et varient selon la date de départ et le choix d'hôtel. Les prix ne comprennent pas les taxes ni les frais de service hôtelier.

VOYAGES SOLANGE GOULET

EDIFICE SOLANGE GOULET, suite 201

5577, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

626-8966, pour l'extérieur sans frais 1-800-463-5151

Détenteur d'un permis du Québec

Caro
LE CABARET-BAR
Repas
11h30 à 2h30
Tous les midis

LE SOLEIL et RADIO 980
vous invitent à participer au
CONCOURS "ÉTÉ INDIEN"
dans le cadre du
FESTIVAL DE L'ÉTÉ INDIEN À L'ASTRAL...
où gibier, champignons et cuisine amérindienne sont à l'honneur.

Comment participer:

- Remplissez le coupon ci-joint et répondez correctement à la question et retournez-le à Radio-Canada, CONCOURS "ÉTÉ INDIEN", A/S Radio-Canada, C.P. 10400, Ste-Foy G1V 2X2
- Les droits exigibles quant à ce concours ont été payés par Le Concorde
- Règlements disponibles au journal Le Soleil

CONCOURS "ÉTÉ INDIEN"
A/S Radio-Canada
C.P. 10400, Ste-Foy G1V 2X2
QUESTION: QUI EST L'ANIMATEUR DE L'ÉMISSION "LES MATINS DE QUÉBEC" À LA RADIO CBV 980?

Réponse _____
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL. RÉS. _____
CODE POSTAL _____
BUR. _____

A gagner
UN WEEK-END DE RÊVE AU LOEWS LE CONCORDE
(selon disponibilité)

Ce grand prix comprend:

- 2 nuits dans une suite présidentielle de l'hôtel
- Les petits-déjeuners servis à la chambre ou dans un de nos restaurants
- 1 repas à l'ASTRAL le samedi soir (pour 2 personnes)
- Une valeur de 70 \$ en coupons/chèques négociables auprès des commerçants de la Grande-Allée
- Une toile de l'artiste peintre algonquin Simon BRAS COUPE

Attribution du prix: 28 octobre 1985
REPAS À L'ASTRAL
3 repas doubles à gagner.
Ces repas seront attribués les 7, 14 et 21 octobre, sur les ondes de CBV-AM, à l'émission "Les matins de CBV".

キャピタル日産来る!!



(traduction française, mardi le 1er octobre)

Une nouvelle clé pour une nouvelle voiture!

La Clé d'or Chrysler



Enfin une bonne façon de vous offrir une voiture à votre goût!

SUPER VALEUR K CLÉ D'OR

15475\$*
■ par mois
AUCUN ACOMPTÉ



Dodge Aries/Plymouth Reliant 86
Les voitures 6-passagers
les plus vendues au Canada

Offre spéciale de lancement
SE TERMINE
LE 2 NOV. 1985!
COMMANDEZ LA VÔTRE AUJOURD'HUI!



La clé de l'accessibilité

Si vous pensiez que la location de véhicules à long terme ne s'adresse qu'aux gens d'affaires, détrompez-vous. La Clé d'or Chrysler la rend accessible à tous les consommateurs qui désirent la fiabilité d'un véhicule neuf sans que cela ne nécessite d'emprunt bancaire. Avec la Clé d'or Chrysler, aucun acompte n'est requis.



La clé de l'économie

Vous serez surpris d'apprendre qu'avec la Clé d'or Chrysler, vos versements mensuels sont plus bas que si vous achetiez le même véhicule. La raison en est bien simple, vous ne payez que pour son utilisation.

Choisissez votre voiture ou votre camion selon vos besoins. Choisissez toutes les options de performance et de confort qui vous donneront le véritable plaisir de conduire. Avec la Clé d'or Chrysler un véhicule à votre goût ne vous coûtera pas plus cher que si vous achetiez le même modèle sans options.

AUCUN ACOMPTÉ N'EST REQUIS



La clé du choix

Dans toute la gamme de véhicules produits par Chrysler, il y a une voiture ou un camion qui correspond à vos besoins. Comparez avec ce que vous propose la concurrence. Comparez les caractéristiques et comparez les prix. Il y a de bonnes chances pour que la Clé d'or Chrysler vous ouvre la portière qui vous place derrière le volant d'un produit Chrysler.



La clé de confiance

Avec la Clé d'or Chrysler vous conduisez l'esprit tranquille en sachant que vous êtes protégé par le fameux **contrat de service Chrysler 5 ans ou 80 000 km** endossé par le vaste réseau de concessionnaires Dodge et Plymouth d'un océan à l'autre.



La clé pratique

Vous pouvez changer de voiture ou de camion à tous les 2, 3 ou 4 ans, sans vous soucier de votre ancien véhicule ou de sa valeur de revente; à la fin du terme, vous le ramenez tout simplement chez votre concessionnaire.

CONTRAT DE SERVICE 5 ANS/80 000 KM[†] INCLUS!

VOUS NE PAYEZ QUE POUR L'UTILISATION DE LA VOITURE

"La Clé d'or Chrysler, c'est pour tout le monde"



[†]À l'exception des véhicules fabriqués par Mitsubishi. Détails chez le concessionnaire. Certains équipements illustrés ou mentionnés peuvent être optionnels moyennant supplément.

*Dodge Aries 1986 et Plymouth Reliant 1986, modèles standard 2 portes (KPL21) et 4 portes (KPL41), transmission manuelle à 5 vitesses et moteur haute performance de 2,2 litres.

Terme de 48 mois, 100 000 km. Transport, taxes et immatriculation en sus. Cette offre est valable pour les voitures en stock chez le concessionnaire ou commandées par les clients. Le concessionnaire peut offrir à un taux moindre.



Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



Chrysler

La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg
5070, boul. du Jardin
622-4700

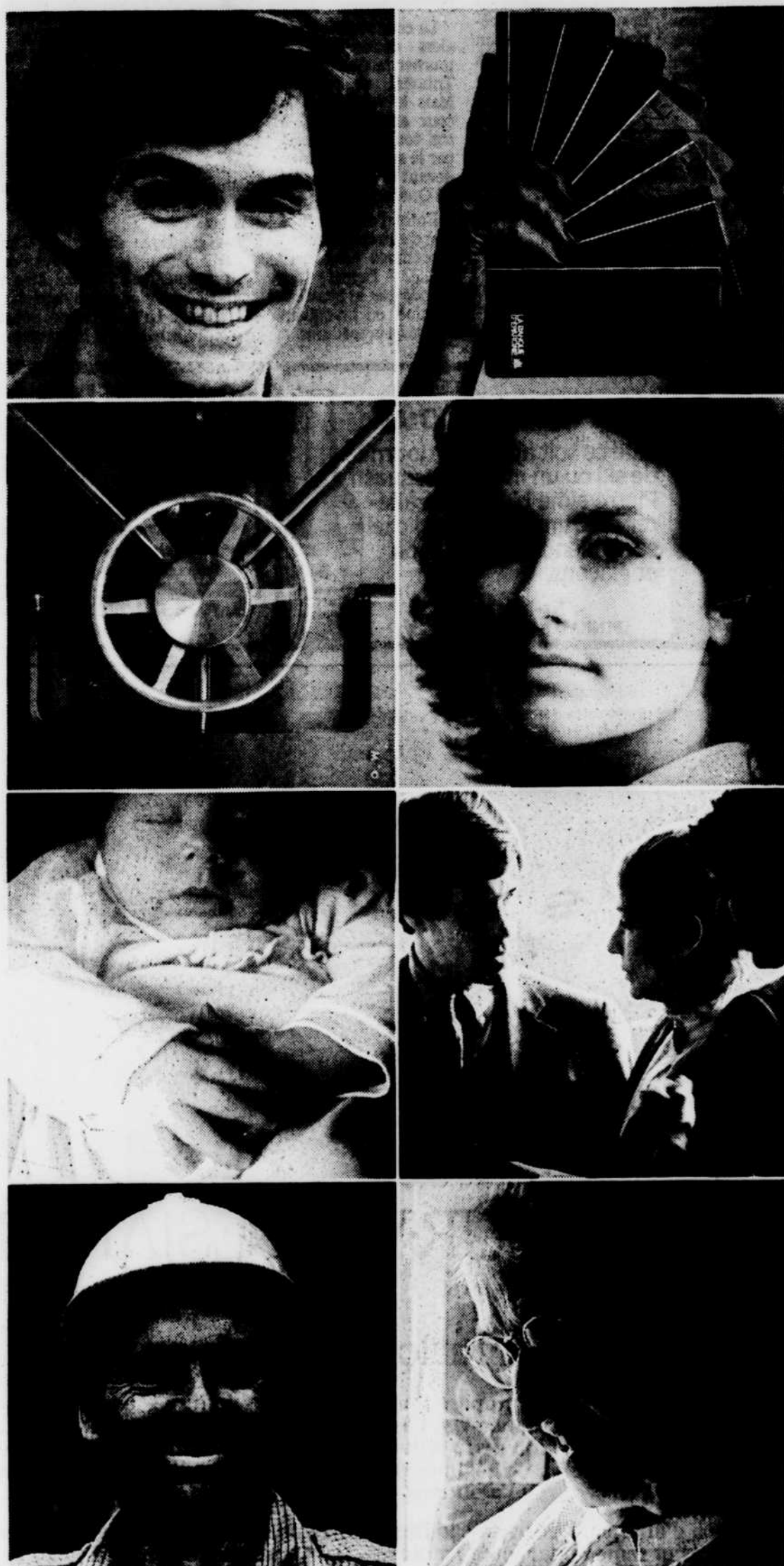
Fournier Plymouth Chrysler
48, rue Kennedy
Lévis
837-2411

Du Vallon Chrysler Plymouth
2015, boul. Charest ouest
Ste-Foy
687-5510

Automobiles Beaupré (Dodge)
2400, rue Dalton
Ste-Foy
653-5212

De La Capitale Dodge Chrysler
225, rue Marais
Ville-Vanier
687-2604

Les gens qui voient à leurs affaires savent reconnaître une banque faite pour eux.



Les Québécois et les Québécoises d'aujourd'hui s'y connaissent en affaires. Et ils exigent d'une banque des produits plus variés, en même temps que des services mieux adaptés à leur mode de vie. Exactement ce que leur offre la Banque d'Épargne.

La Banque d'Épargne s'emploie d'abord et avant tout à servir les particuliers. On s'en rend compte par les produits qu'elle offre pour permettre au particulier de réaliser ses objectifs financiers personnels: prêts personnels, prêts auto, prêts hypothécaires, comptes à intérêt quotidien, etc. Cela se voit aussi à l'aménagement des succursales, à leur horaire, aux caissiers automatiques qu'on y retrouve, à leur facilité d'accès, etc.

Cette attention prioritaire accordée aux particuliers a permis à la Banque d'Épargne d'atteindre, en 1984, une croissance de son actif qui lui a permis de se classer au 8^e rang des banques au Canada. La Banque d'Épargne est une banque québécoise, fondée en 1846. Le groupe La Laurentienne en est un actionnaire majeur. Ce groupe joue un rôle de leader dans le développement de services financiers intégrés. Le succès de la Banque d'Épargne démontre que les Québécois et les Québécoises d'aujourd'hui savent réussir en affaires.

Les trois nouvelles succursales de la Banque d'Épargne dans le Québec métropolitain ouvriront officiellement leurs portes le vendredi 11 octobre prochain.

Carrefour Neufchatel
Carrefour Beauport
Place des Quatre Bourgeois
Ces trois premières succursales relèveront du bureau régional de Québec

La banque personnelle

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**

FONDÉE EN 1846



Les agents de bord acceptent le contrat

♦ MONTREAL (PC) — Les agents de bord de la société Air Canada ont accepté au cours du week-end un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, mais les dirigeants de l'entreprise étatique devront en venir à une entente avec les travailleurs au sol pour obtenir une paix véritable avec les syndiqués.

Environ 2,300 des 3,200 agents de bord ont accepté dans une proportion de 66 pour 100 de ratifier une entente de principe qui mettra fin à leur arrêt de travail déclenché il y a six semaines. Au cours de la grève, les agents de bord ont été remplacés par du personnel non syndiqué et par 600 employés temporaires

spécialement formés. D'autre part, les 8,000 employés au sol membres de l'Association internationale des machinistes pourront légalement débrayer le mois prochain. Le commissaire à la conciliation, M. Carl Goldenberg, s'occupe actuellement à la rédaction du rapport au ministre du Travail, M.

Bill McKnight. Les travailleurs pourront cesser le travail sept jours après que le rapport aura été rendu public par M. McKnight. La latitude Cependant, une porte-parole d'Air Canada, Mme Esther Szykarsky a soutenu que plusieurs des ques-

tions principales du litige avaient déjà été résolues et que le rapport Goldenberg pourrait déboucher sur la solution des autres points toujours en suspens. Mme Szykarsky a expliqué que le règlement intervenu avec les agents de bord laissait à la société étatique toute la latitude dont elle avait besoin

pour demeurer compétitive. Le chef négociateur du syndicat des agents de bord, M. Val Udvarhelyi, a pour sa part indiqué sa satisfaction de ce que les syndiqués avaient réussi à obtenir la sécurité. Selon lui, le fait que 34 pour 100 des votes aient favorisé le rejet des propositions patronales tend à in-

diquer que certaines concessions faites par le syndicat l'avaient été de justesse. "Le conflit est loin d'être terminé, a-t-il dit. Les syndiqués qui ont voté "non" nous ont fait ainsi savoir que le prix que nous devions verser était trop élevé." La société aérienne a exigé — et obtenu — certaines concessions

comme l'augmentation du nombre des heures de vol des agents et les salaires moins élevés au bas de l'échelle. Recul patronal Le syndicat estime toutefois avoir fait reculer la compagnie au sujet de certains changements. Sans contrat de travail depuis le 31 août 1984, les agents de bord obtiendront un boni de vie chère variant entre \$900 et \$1,000 la première année et des augmentations de 3 pour 100 à chacune des deux autres années. En vertu du contrat de travail précédent,

les agents de bord touchaient un maximum de \$26,500 au haut de l'échelle excluant toute prime ou avantage social. Air Canada a également offert 2 pour 100 de hausse pour la deuxième année, 4 pour 100 la troisième et des paiements forfaitaires applicables à la première année du contrat. Dans le protocole de retour au travail intervenu la semaine dernière, Air Canada consent à retirer les poursuites judiciaires intentées contre 70 grévistes ayant participé à des manifestations et d'autres gestes de protestation.

Super Carnaval de Neufchâtel

Rejet des "offres globales et finales"

♦ En grève depuis le 11 septembre, quelque 160 des 200 employés du Super Carnaval de Neufchâtel ont rejeté hier, dans une proportion de 91 pour 100, les "offres globales et finales" déposées vendredi matin par l'employeur.

par Isabelle JINCHEREAU Les négociations achoppent sur la plupart des clauses de la convention, tels l'ancienneté, les primes de soir et de nuit, les assurances et fonds de

retraite. Il n'y a rien de réglé au chapitre monétaire, pas plus que sur la demande de réintégration du président du syndicat. Le délégué de l'Union des employés de commerce à laquelle ce syndicat est affilié, M. Richard Labrecque a expliqué que le syndicat demandait à Super Carnaval de se rapprocher de la compétition au niveau des conditions salariales. Ainsi, dans l'échelle

partiels, le syndicat exige des hausses du taux horaire aux six mois alors que la partie patronale offre une augmentation par période d'heures de travail. "Si une employée travaille 10 heures par semaine et qu'il lui faut 520 heures pour obtenir une hausse de \$0.20, il lui faudra un an pour l'obtenir", dit-il. Selon lui, une hausse globale de salaire de 40 pour 100 sur \$4.50 ne veut pas dire grand-chose.

Dans ses offres, l'employeur propose par exemple qu'un travailleur régulier de classe 1 touche au début \$220; le syndicat demande \$250, avec augmentation aux six mois. "Les employés ont décidé de ne pas tenir compte de la lettre expédiée par l'employeur avant l'assemblée et dans laquelle il leur demandait d'assister à la réunion et d'accepter les offres, sous peine de fermeture", a précisé l'exécutif syndical. Mais de son côté, le directeur du personnel du magasin, M. Rino Parent, a indiqué qu'effectivement, une lettre avait été envoyée aux travailleurs, les enjoignant à assister en grand nombre à la réunion mais

qu'en aucun temps, des menaces de fermeture n'avaient été évoquées. Le syndicat a déjà demandé l'appui financier de tous les salariés de la province, oeuvrant dans l'alimentation, pour soutenir les grévistes. Longue bataille juridique Si le syndicat du magasin de Neufchâtel est la première des sept succursales Super Carnaval de province à négocier une convention collective, il n'est guère le seul à lutter pour la cause syndicale. Ainsi, le magasin de Beauport est en période d'accréditation syndicale depuis déjà deux ans et va de procédures en procédures

pour faire avancer le dossier. A Lévis, les 180 employés du commerce ont un syndicat de boutique. Une dure lutte s'annonce là aussi du côté syndical, puisque certaines décisions sont déjà contestées devant la cour d'appel. Les problèmes juridiques ont débuté lors d'un premier jugement du Tribunal du travail, voulant que le syndicat de Lévis était dominé par l'employeur. Cette décision a été amenée en appel devant la cour supérieure par le syndicat dominé et l'employeur. La cour supérieure a alors décidé de retourner la décision au Tribunal du travail. Mais le verdict de la cour supérieure a, à son tour, été contesté par le syndicat dominé devant la cour d'appel du Québec. Enfin, l'union a jugé bon d'entreprendre des procédures pour faire rejeter l'appel demandé par le syndicat dominé, en invoquant l'abus de procédures.

Vote de grève chez Chrysler

♦ TORONTO (PC) — Les employés de Chrysler Canada se sont prononcés hier par une très forte majorité pour le déclenchement d'une grève en cas d'échec de leurs pourparlers avec la compagnie. Réunis en assemblées syndicales à Windsor, Ajax et Etobicoke, les ouvriers de Chrysler ont voté à 97.6 pour 100 en faveur du mandat de débrayage, tandis que les employés de bureau ont endossé le principe de la grève dans une proportion de 95.5 pour 100, a fait savoir un porte-parole syndical, M. George Ehring. Pour le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Robert White, ces résultats indiquent que, tout en préférant éviter le recours à la grève, les employés de Chrysler appuient la position défendue par leur syndicat et qui vise à obtenir la parité salariale avec les travailleurs de Ford et de General Motors. Les négociations en vue du renouvellement du contrat de travail des quelque 10,000 travailleurs manuels et 450 employés de bureau de Chrysler ont été amorcées en août et doivent reprendre demain. Les employés des usines Chrysler touchent actuellement un salaire moyen de \$13.63 l'heure. Leur rémunération devra être majorée de 55 cents pour atteindre l'objectif de parité, a affirmé M. Ehring. La convention collective en cours arrivera à échéance le 15 octobre.

BERLITZ-RAPIDE ET ACCESSIBLE

PARLEZ UNE AUTRE LANGUE À TEMPS POUR NOËL!

Apprenez une autre langue à temps pour Noël. Nous vous offrons la méthode Berlitz, reconnue dans le monde entier. Elle vous permet d'apprendre une autre langue dans une atmosphère amicale et détendue. Cours particuliers ou de groupe. Appelez dès aujourd'hui pour de plus amples renseignements.

5 Place Quebec
529-6161

BERLITZ

Le premier mot de votre prochaine langue.
Montreal, Quebec, Trois-Rivières, Toronto, Ottawa,
Vancouver, Calgary, Edmonton.

Veillez prendre note que dans le but de mieux servir notre clientèle nous avons ouvert un nouveau foyer funéraire au 6325, 1^{re} Avenue, Charlesbourg



CRÉMATION PRÉARRANGEMENT

J. BOUCHARD & FILS Ltée
DEPUIS 1899
220, 5^e Rue, Québec G1L 2P6 529-0221
SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT

MIAMI AVION DE QUÉBEC
2 semaines
Dixants: 16,23 no-
vembre 0,0 occ.
double avion +
hôtel
529\$
REACHARBOUR/
Standard, taxes
& frais de service
en sus
VOYAGES
SOLANGE
GOULET I

Pierre Marcoux
Que ce soit après une journée de ski ou un match de squash, Pierre aime bien se désaltérer avec un Pineau St-Michel servi bien frais avec soda et glaçons.
St-Michel PINEAU DES CHARENTES

ACADÉMIE DES BARMEN Enr.
COURS DU JOUR: lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 17h, du lundi 7 octobre au jeudi 24 octobre inclusivement
COURS DU SOIR: lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 19h à 22h, du lundi 7 octobre au jeudi 24 octobre inclusivement
Durée totale: 36 heures Prix: 150\$
Permis de culture personnelle, attestation d'études
Inscriptions et renseignements: 1, RUE DU TRÉSOR, 3^e étage, Québec 623-8524

Pacini
Entrée
Jus de tomates ou de légumes ou Crème du jour ou Soupe minestrone ou Petite salade du Chef
Plat principal
Menu à 3,95\$
Petite assiette de spaghetti sauce à la viande ou Petite assiette spaghetti ou fettuccini de sauce Carbonara ou Petite assiette de spaghetti sauce tomate
Menu à 4,95\$
Petite assiette de lasagne ou Petite assiette de spaghetti aux fruits de mer ou Petite assiette de spaghetti Spécial Maison ou Grande assiette de salade Pacini
Dessert
Mousse au chocolat ou Crème glacée (3 saveurs au choix)
Breuvage
Café régulier ou Thé au choix ou Lait ou Liqueurs douces
Renseignez-vous sur nos spéciaux Table d'hôte, disponibles dès 17h.
Bar à pain
à volonté
CHARLESBOURG
8565, boul. Henri-Bourassa
627-3789
VIEUX-QUÉBEC
22, Côte de la Fabrique
692-4199
STE-FOY
Centre d'achats Quatre-Bourgeois 999, rue de Bourgogne 658-1202
STE-FOY
2250, chemin Sainte-Foy
653-6556
QUÉBEC
245, rue de Soumande
527-8623
LÉVIS
68, boul. Kennedy
833-4366

L'ASSUREUR-VIE DESJARDINS
«Une solution, une réponse»
L'assureur-vie Desjardins propose une solution à de multiples besoins de sécurité financière, tels l'assurance-vie, l'assurance d'une hypothèque, la protection du revenu, la planification de la retraite, la planification successorale, les régimes d'épargne-retraite, les régimes de rentes de retraite, l'assurance-salaire et l'assurance-accident et maladie.
Aux gens d'affaires, l'assureur-vie Desjardins apporte une réponse à leurs besoins: assurances et rentes pour leurs employés, transmission de l'entreprise au décès ou en cas d'invalidité, convention d'achat-vente entre associés, assurance sur la vie des personnes-clé, programme de rémunération différée et de couverture de crédit.
L'assureur-vie Desjardins peut offrir le bon service au bon moment.
Assurance-vie Desjardins
à chaque passage de la vie

ARTS ET SPECTACLES

Le PQ: un spectacle pas très palpitant

◆ Vendredi soir, au réseau TVA, on indiquait sur les images de l'hommage à René Lévesque que c'était une "production du Parti québécois", avec le signe du PQ bien en évidence dans le coin droit en haut du petit écran, alors qu'aux deux réseaux anglais et français de Radio-Canada, le même coin montrait le signe d'identification de la société d'Etat, sans plus.



Officiellement, cette partie du congrès à l'élection du président du parti était effectivement produite par le PQ, les réseaux de télévision n'en faisant qu'une captation. La "pizza" de Radio-Canada pouvait prêter à confusion.

Sur les deux émissions spéciales de fin de semaine, le seul intérêt télévisuel a justement été cet adieu plutôt franc qu'ému au fondateur du parti. Un grand orchestre avec des feuilles de musique aux notes très québécoises a donné un air de grand concert, suivi d'une lecture assez sobre d'un texte de la journaliste Evelyn Dumas.

On était là à 19h, mais le retard volontaire du début du "spectacle" en espérant que l'arène Maurice Richard se remplirait nous a un peu refroidis.

Le reste de la soirée n'était qu'un remâchage de la douzaine d'assemblées régionales de la très longue campagne à l'élection de dimanche.

Sauf que pour les caméras, les organisateurs du Parti québécois avaient sorti les canotiers, les banderoles, les fanions, les drapeaux et autres fanions, et les pancartes des congrès politiques traditionnels... Mais le public télé-spectateur se doutait déjà fortement que le gagnant serait M. Pierre Marc Johnson.

Dimanche

D'ailleurs, très tôt dimanche soir, on savait que M. Johnson passerait au premier tour qui s'est fait loin des caméras dans toutes les circonscriptions du Québec.

L'intérêt de l'émission de dimanche portait sur le fait de savoir quel serait le pourcentage final de la victoire du nouveau premier ministre du Québec.

Comme le disait le journaliste Jean Paré, à TVA, la formule du vote universel n'est pas tellement efficace parce que depuis longtemps les trois derniers auraient dû se retirer, ce qui aurait donné des tableaux moins longs.

La soirée télévisée a été effectivement inutilement longue, les participants de tous les réseaux répétant les mêmes choses, analysant un résultat connu

à satiété.

Heureusement que pour sauver la soirée au petit écran, on s'est mis à parler de la date des élections générales vers 20h30.

Le CRTC et les boissons

Vous avez jusqu'au 28 octobre pour transmettre vos commentaires quant à l'opportunité pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications de continuer son rôle de réglementation concernant la publicité radiodiffusée de la réclame en faveur des spiritueux, de la bière, du vin et du cidre.

Le CRTC veut d'abord savoir si ses règlements doivent être modifiés et s'il doit interdire l'utilisation de personnalités connues pour promouvoir les boissons alcooliques.

Midday, une heure bien remplie

En ondes depuis janvier, le magazine quotidien d'information et d'actualités de la CBC, Midday est une des émissions les plus "nationales" que le public canadien puisse regarder.

En plein milieu de la journée, de 12h à 13h, on présente un bulletin complet de nouvelles, les sports et la météo dans des éditions qui tiennent compte de tous les fuseaux horaires du pays. Il y a beaucoup de rythme, d'images, de reportages différents qui résument bien ce qui se passe à travers le Canada et dans le monde.

Mais c'est le bloc régional qui rend l'émission particulièrement intéressante, ainsi que ses entrevues, dossiers sur différentes activités qui peuvent se dérouler aussi bien à Montréal qu'à Toronto, Québec ou Winnipeg. Et même si ces reportages viennent d'une région en particulier, le sujet intéresse l'ensemble des télé-spectateurs.

Le midi, ce n'est pas une heure de grande écoute. Malgré cela, en plein été, Midday a obtenu une moyenne de 570,000 télé-spectateurs le 8 juillet.

Afrique du Sud sous la loupe

Le réseau PBS (câble 20, canal 57) se consacre cette semaine aux problèmes de l'apartheid en Afrique du Sud. Une bonne partie de la programmation régulière touchera à différents aspects de cette politique condamnée par le monde entier.

Chaque soir, le MacNeil - Lehrer Report présentera un bloc spécial sur la crise dans ce pays. Mercredi, 20h, South Africa Report, reportage exhaustif sur la question, suivi d'un documentaire sur la pièce à succès "Woza Albert". L'émission Nova parlera également du sujet.

Bernard Pivot fête la 500e émission

Apostrophes: la télévision asservie à la littérature

◆ PARIS (AFP) — Bernard Pivot, qui vient de fêter à 50 ans la 500e d'Apostrophes, une émission télévisée littéraire dont la réputation a depuis longtemps franchi les frontières de la France, exerce désormais sur le monde des lettres une autorité incontestée qui s'étend même aux littératures étrangères.

Le nez chaussé de lunettes en demi-lunes, classiquement vêtu, il est un véritable phénomène culturel, autant redouté des éditeurs et écrivains qu'adulé du public.

Pour préparer son émission hebdomadaire suivie régulièrement par trois millions de Français (10 pour 100 des télé-spectateurs), Bernard Pivot lit en moyenne un livre par jour.

Mais c'est la formule même d'Apostrophes, réunissant sur un thème autour d'une table basse une demi-douzaine d'écrivains venus parler à la fois de leur livre et de celui des autres invités, qui assure le succès de l'émission. Bernard Pivot, meneur de jeu, s'y montre tour à tour passionné ou faussement naïf, sachant d'un mot provoquer un débat ou apaiser une querelle.

Tout est spontané. Je suis le premier télé-spectateur. Si je m'ennuie, il y a de fortes chances pour que le public s'ennuie aussi, déclare-t-il.

La recette

Les raisons du succès? Mais c'est une recette des premiers temps de l'humanité, s'écrit l'écrivain Didier Decoin, prix Goncourt 1977, trois fois invité d'Apostrophes. On se met autour d'un feu et on se raconte des histoires.

En fait, les plus grands noms de la littérature mondiale sont venus s'asseoir autour de ce feu: Alexandre Soljénitsyne (que Pivot est allé interviewer en 1983 aux Etats-Unis), l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, Jorge Luis Borges, Norman Mailer, le philosophe Raymond Aron, Marguerite Duras, Henry Kissinger (qui voulait se faire payer), l'écrivain de science-fiction Ray Bradbury, le poète Charles Bukowski.

Pour les écrivains moins connus, les débutants, le passage à Apostrophes suffit souvent à sortir un ouvrage de l'anonymat des rayons de librairie pour le transformer en

best-seller. Le lendemain de l'émission, la plupart des libraires exposent en bonne place les livres présentés, sûrs de voir grimper les chiffres de vente.

Courtisé par les éditeurs, Pivot est devenu célèbre. On le trouve dans des bandes dessinées, des films. Il fut parfois attaqué avec violence. Régis Debray, ancien compagnon d'armes de Che Guevara, devenu conseiller du président François Mitterrand, l'avait accusé d'exercer sur les lettres une dictature tyrannique. Devant l'émotion générale, Régis Debray assura qu'il n'avait jamais tenu un tel propos, mais Pivot triompha en passant à la fin d'une émission l'enregistrement de la déclaration du conseiller.

L'une des grandes forces de Bernard Pivot réside dans l'indépendance farouche qu'il pratique pour sélectionner les livres dont il va parler. Refusant toute pression, il préserve jalousement ce qu'il appelle sa liberté de curiosité.

A l'étranger

A l'étranger, la réputation de l'émission n'est plus à faire, dans les pays frontaliers comme dans les pays francophones, notamment au Québec, où l'on peut la suivre avec un décalage de 48 heures (contre

trois semaines à Tahiti). La Tunisie, la Jordanie achètent Apostrophes, même s'il faut parfois censurer certains propos sur les femmes, le sexe ou la politique.

A New York, une chaîne universitaire de télévision par câble vient d'acheter les émissions de toute une année. Elles seront projetées pour 150,000 étudiants en version originale. Pivot, qui ne parle pas l'anglais, ne cache pas sa satisfaction.

Pour la 500e, il a montré sa volonté de continuer dans cette voie universitaire en réunissant des écrivains d'origine étrangère écrivant en français: Julien Green (l'un des deux seuls écrivains américains, avec Marguerite Yourcenar, membres de l'Académie française), l'Argentin Hector Bianciotti, Andrée Chérid, née en Egypte et d'origine libanaise... Ancien porte-parole du gouvernement, Max Gallo, qui participait à cette 500e en tant qu'écrivain le plus fréquemment invité, a offert à Bernard Pivot une citation d'un auteur dont il n'a pas voulu dire le nom: Le rayonnement de Pivot sur l'écrivain moderne est égal à celui de Louis XIV sur Racine.

Il ne faut pas trop se prendre au sérieux, a répondu modestement Pivot.

AUJOURD'HUI À LA TÉLÉVISION

- 18h30: T E -

LESERVICE, à Radio-Québec (câble 8, canal 15). Marc Laurendeau reçoit le premier ministre Mulroney qui commentera le vote à la présidence du Parti québécois.

- 18h31: AVIS DE RECHERCHE, à Radio-Canada (câble 6, canal 11). L'invitée de la semaine est Mme Huguette Proulx.

- 20h30: PARC DES BRAVES, à Radio-Canada. Veille du Jour de l'an 1941, la famille fait plus ample connaissance avec la fiancée d'Emile.

- 21h: MARTINE CHEVRIER EN CHANSONS, au réseau TVA (câble 2, canal 4). Dans le cadre de Concept I, la jeune vedette est entourée de Richard Séguin, Guillaume Lemaire-Thivierge et Zoozostar.

- 21h: THE TONIGHT SHOW, 23RD ANNIVERSARY. Anniversaire de l'émission de Johnny Carson présentant les meilleurs moments de

la longue série.

- 21h: T E - LE DOCUMENTS, à Radio-Québec. "Stalag Guatemala". Documentaire percutant sur les tensions et la violence qui opposent une population pauvre et démunie à une armée et à un pouvoir

politique passés maîtres dans la répression.

- 22h: LES ÉMIGRES, à Radio-Québec. En hommage à Guy L'Ecuyer, décédé récemment, une pièce de Slawomir Mrozek qui met en vedette le comédien et son confrère Jean Gascon.

Le festival d'été de Lanaudière présente WILHELMENIA FERNANDEZ

Vedette du film DIVA



La Wally, lui a valu une ovation prolongée. Wilhelmina fait rêver les mélomanes. Pierre Leduc, J. de Montréal

30 sept., 20h. 18\$, 20\$, 22\$ GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL 641-1111 Des frais de service de 15 par billet sont perçus dans chaque marché d'alimentation. Provoque participant, aux guichets du Grand Théâtre et à la Salle Albert-Rousseau.

Le magazine de la joie de vivre

Dès maintenant en vente...



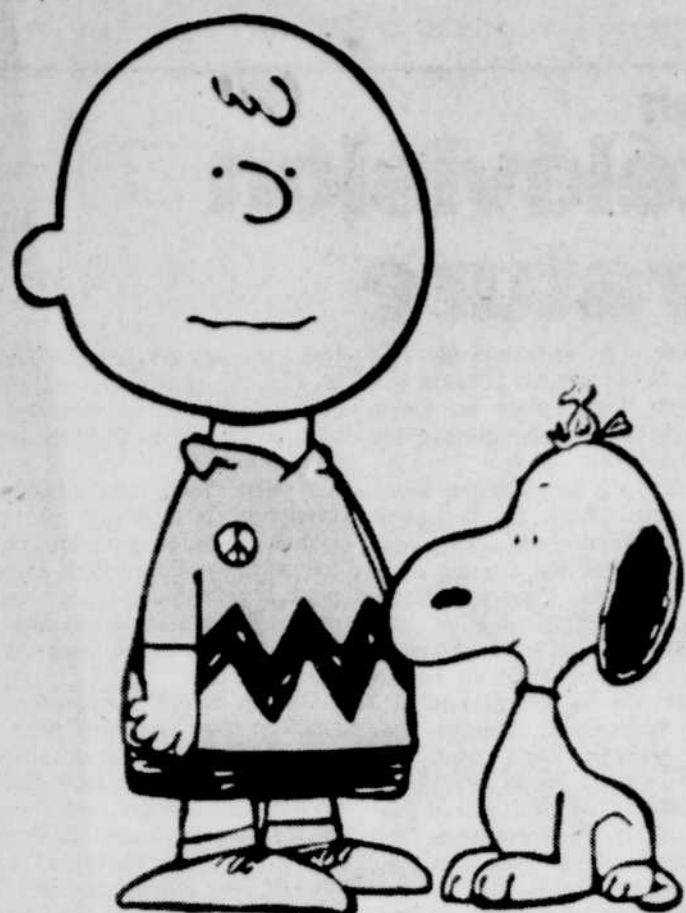
... dans tous les bons kiosques

Pour information: 8050 est, boul. Métropolitain Montréal, Qué., H1K 1A1 Tél.: (514) 353-7660

LES ARTS PLEIN MON SOLEIL



ARTS ET SPECTACLES



Peanuts fête ses 35 ans. La première publication de cette populaire bande dessinée date du 2 octobre 1950.

Peanuts fête ses 35 ans

♦ **SAN FRANCISCO (d'après AP)** — Même si son image n'a pas changé, Charlie Brown n'en fête pas moins ses 35 ans cette année. Son créateur, Charles Schulz, ne voit pas, incidemment, pourquoi on ferait tout un plat autour de ce 35^e anniversaire.

"Trente-cinq ans, ce n'est pas si long que ça dans la bande dessinée", estime Schulz, s'empresant d'ajouter qu'il n'est pas rare que des bandes durent 40, 50 et même 60 ans. Pour Schulz, une bande dessinée qui ne dure pas dix ans n'est pas une vraie bonne bande.

Chose certaine, si l'on se fie aux critères d'appréciation de M. Schulz, Peanuts a fait ses classes avec grand succès. La publication de la première bande de Charlie Brown et ses amis date du 2 octobre 1950. Sept journaux américains avaient accepté de la publier. Trente-cinq ans plus tard, Charlie

Brown, Snoopy et Woodstock apparaissent quotidiennement dans 2,040 journaux à travers le monde entier; un record consigné dans le livre Guinness.

Les personnages de cette bande dessinée ont aussi eu le temps de débordier les cases trop étroites dans lesquelles l'imprimé les confinait. Comme tout bons gamins, ils n'ont pu résister à la télévision et aussi à une gamme de gadgets, de la brosse à dents aux poupées de peluche, par lesquels ils rejoignent les grands comme les petits. Peanuts, c'est aussi une industrie.

Après toutes ces années, à 62 ans, Schulz songe à se retirer, mais avoue du même souffle qu'il ne sait trop comment le faire et hésite à abandonner tous les projets qu'il a encore en tête. Le dernier de ces projets est d'ailleurs un livre qu'il veut intituler "You don't look 35, Charlie Brown".



Exposition Renoir à Boston

Le Museum of Fine Arts de Boston abritera du 9 octobre au 5 janvier une exposition consacrée au peintre impressionniste français Auguste Renoir. Cette exposition de 97 tableaux — qui avait attiré quelque 1.3 million de personnes cet été au Grand Palais à Paris — suscite déjà un engouement considérable à Boston. Quelque 110,000 billets ont été vendus jusqu'à maintenant, ont indiqué les responsables du musée qui attend 500,000 visiteurs. Les œuvres qui seront exposées, parmi les plus célèbres de Renoir, proviennent de 38 musées et 19 collections privées à travers le monde.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communications à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

NOTES:

Quelques précisions sur la nouvelle mise en application, des dispositions de la Loi sur le cinéma, relative au classement des films, la catégorie "14 ans" devient indicative. Ce qui veut dire que l'État remet aux parents la responsabilité de décider si oui ou non le spectacle peut convenir à leur enfant. Les dirigeants des principales salles de cinéma de Québec nous ont dit admettre les spectateurs de moins de 14 ans, présumant de l'accord des parents. Soulignons également que le "G" signifie général et remplace le "tous".

LA BOITE À FILMS (1044, 3^e avenue, L.-Moulin, 524-3144) E.T. (2) 19h15. G. La petite fille au tambour (4) 21h30. G. Adm: \$3.50; \$2.50 d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Dance with a stranger (-) 19h15, 21h15. 14 ans.

Adm: \$5.50; \$5. 14-17 ans; moins de 14 ans \$2.50; laissez-passer non valide.

CANARDIÈRE (Galerie Canardière, 661-8575). Back to the future (3) Version originale anglaise. 19h, 21h15. G. Adm: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans; \$2.75 d'or pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). La déchirure (3) 18h30. 14 ans. Cotton Club (3) v.f. 21h30. 14 ans. Adm: \$3.25; \$2. moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Les nanas (-) 19h30, 21h30. Salle 2: Péri en la demeure (-) 19h15, 21h15. 14 ans. Salle 3: On ne meurt que deux fois (-) 19h10, 21h10. 14 ans. Salle 4: Witness (4) en français 18h45, 21h. 14 ans. Adm: \$5.50; \$5. 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque film.

LIDO (Lévis 837-8234). Salle Lévis 1: Rambo II (5) 19h30, 21h30. 18 ans. Salle Etchemin 2: Le matou (-) 19h, 21h30. 14 ans. Adm: \$5. \$3.50 étud.; \$2. moins de 13 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Les montesous (-) 13h45, 16h40, 19h40. Esclave du désir (-) 15h15, 18h15, 21h10. 18 ans. Adm: \$4.50.

ODÉON (coin du Pont et boul. Charest, 528-9745). Dauphin: Recherche Susan désespérée (4) 13h05, 15h05, 17h05, 19h10, 21h10. G. Frontenac 1: Rambo II (5). 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 21h30. 18 ans. Frontenac 2: Le matou (-) 13h30, 16h15, 19h, 21h30. 14 ans. Adm: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$2.75 âge d'or; \$2.50 moins de 14 ans pour chaque film.

PARIS (Place d'Youville, 694-9691). Salle 1: Un homme en bataille (-) 13h15, 16h25,

19h40. A 16 ans dans l'enfer Dam stardem (-) 14h50, 18h05, 21h25. 18 ans. Salle 2: La promesse (4) 13h30, 15h50, 18h10, 20h30, 14 ans. Salle 3: Dangereusement votre (3) 12h35, 16h40, 20h50. Ras les profits (4) 14h50, 18h55, 14 ans. Adm: \$5.50; \$3. âge d'or; \$2.50 enfants pour chaque film.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Pee wees big adventure (-) 19h, 21h. G. Salle 2: God name emerald (-) 19h15, 21h15. 14 ans. Adm: \$5.50; \$5.00 14-17 ans pour chaque film.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0582). Salle 1: La compagnie des loups (3) 12h45, 16h10, 19h35. Opération Fox bat (6) 14h25, 17h50, 21h15. 14 ans. Salle 2: Birdy (3) v.o.f. 12h30, 14h35, 16h40, 18h50, 21h. 14 ans. Salle 3: Vierge, façon de parler (-) Fantaisie érotique entre couples (-) dès 13h10. 18 ans. Adm: \$5.50; \$5. 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque film.

SAINT-ROMUALD (839-6553) Dangereusement votre (5) 19h30. G. Adm: \$4.50; \$3. étud. 14 à 20 ans; \$1.50 âge d'or.

UNIVERSITÉ LAVAL Cinéma-thèque, salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant. Comme jeunesse se passe. Reportage sur la sexualité des adolescents. 12h. Entrée libre.

THÉÂTRE

SPECIAL FORAÎT-THÉÂTRE EN TOURNÉE DANS LES BRASSERIES. Trois pièces y sont présentées: Chômage de Michel Laffont. Marc Perron. Les misères sexuelles des québécois de Raymond Levesque adaptée par Michel Laffont et Marc Perron. C'est à

ton tour René, mon cher. Ces pièces sont offertes dans les brasseries suivantes: Brasserie La Goulue, 1010, 80^e ave Est, Charlesbourg. Rens: 622-0164. (Chômage: C'est à ton tour René, mon cher). Brasserie Jadis, 5555, 3^e ave Ouest, Charlesbourg. Rens: 628-6717. (Les Misères sexuelles des québécois); Brasserie Le Patio, (Chômage). Les misères sexuelles des québécois. Brasserie Le Vieux St-Georges, St-Georges de Beauce (Les misères sexuelles des québécois). Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance, car plusieurs soirs affichent complet. Le coupon est à 18h, la pièce à 20h. Admission: entre \$10. et \$13.

SPECTACLE

LES GRANDS EXPLORATEURS. Matinées réservées aux étudiants et enseignants. Salle Albert-Rousseau. Réservation: Nicole Caron 647-2019.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC. Salle de l'Institut, Vieux Québec. Ce soir 20h: Fête du pôle sud "par les Grands Explorateurs dans le cadre des lundis de l'Institut.

LOISIRS

LES BALADES DU DIMANCHE AU PAYS DE L'ÉRABLE. Organisée par l'Association touristique du Pays de l'Érable pour permettre aux participants de découvrir les cinq régions du Pays de l'Érable. Le 6 octobre: La région de Lotbinière. Les cartes de participation sont disponibles dans une station service Ultramar participante. Rens: 831-4111, Association touristique du Pays de l'Érable.

MUSIQUE



La soprano **WILHELMINA FERNANDEZ** que l'on a pu apprécier dans le film "Diva" donnera un récital, ce soir à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec.

LE QUATUOR LYRIQUE DE QUÉBEC. Avec Odette Chabot, soprano, Sonia Racine, mezzo-soprano, Jean Bernier, ténor, Michel Servant, baryton. Aupiano: Christiane Far-

ley. Brasserie B.B.M. 3196 chemin Saint-Foy. Tous les lun. mar. 20h et 21h30.

GRAND-THÉÂTRE DE QUÉBEC. Salle Louis-Frédéric. Ce soir 20h. Wilhelmina Fernandez. Adm: \$18; \$20. \$22.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE. Quatre jours de programmation du samedi 28 septembre au mercredi 2 octobre. Le lundi 30 sept 22h: programmation de cinéma présentée par l'Office National du Film du Canada. Au programme: La Phonie Furieuse sur le Walk-man; Les Collectionneurs de sons, Love Addict, Vivre avec la Musique; Québec Soft.

EXPOSITION

LA PASSERELLE. Bibliothèque de Sainte-Foy, 999 place de Ville. (657-4486) Tous les jours 13h à 17h; mar. au jeu. soirs 19h à 21h. Hommage à Albert Rousseau. 15 Oeuvres inédites appartenant à la famille Rousseau. Se termine le 13 oct. Vernissage ce soir 20h.

MODE

LES LUNDIS DE LA MODE AU BARON ROUGE. 350 boul. Ste-Anne, Beauport. Premier défilé de la saison lundi le 30 sept 19h. La collection de fourrures Roland Forgues. Une table d'hôte à partir de \$10.95 ainsi que des prix de présence. Réservations: 667-1355.

LA VIE COMMUNAUTAIRE par Tom FRÉCHETTE Tél.: 547-3361

CÉRAMIQUE

LE CENTRE DE CÉRAMIQUE DE SAINT-FOY acceptera pour la cuisson des pièces réalisées à l'extérieur, à partir d'aujourd'hui. (657-4493).

COMMUNICATION

DES COURS SUR LA COMMUNICATION seront donnés durant neuf semaines le lundi de 13h à 16h, au Centre des femmes de la basse ville, 258 rue Bédard à Québec. Inscriptions: 648-9092.

CONGRÈS

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PÉDOPSYCHIATRIE tiendra son congrès annuel aujourd'hui à partir de 9h et demain, à l'Auberge des Gouverneurs, 690 boulevard Saint-Cyrille est. (529-6851).

CROIX-ROUGE

DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DES MINISTÈRES des Communications, des Relations internationales, des Affaires culturelles et de la Régie des rentes sont attendus à des collectes de sang au bénéfice de la Croix-Rouge, au cours de cette semaine, au centre permanent, aux heures d'ouverture. (687-5062).

UNE COLLECTE DE SANG AU BÉNÉFICE DE LA CROIX-ROUGE aura lieu aujourd'hui et demain de 14h à 17h et de 19h à 21h, au cégep de Jonquière, 2505 rue Saint-Hubert.

ÉVALUATION

UNE SESSION D'ÉVALUATION DE L'USAGE DES COUPES DE BROUSSAILLES comme amendement pour les sols agri-

coles et forestiers aura lieu aujourd'hui à partir de 9h et demain, dans les salles 1115 et 1138 du pavillon de l'Est à l'Université Laval, 2180 chemin Sainte-Foy. (656-3821).

INCAS

LE PROFESSEUR HENRIQUE URBANO présentera une causerie en espagnol avec diapositives, intitulée: "Civilisation des Incas: apogée et décadence", à la rencontre du cercle Cervantes-Cameroens ce soir à 20h30, au pavillon de Koninck à l'Université Laval. (661-0478).

JEUNES

LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE MAISON DES JEUNES À BEAUPORT tiendra une réunion pour procéder à la formation d'une corporation ce soir à 19h30, au centre municipal Mgr-Laval, pla-

ce de l'église à Beauport. Autres détails: 667-5193 poste 266.

MASSAGE

LE CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE VILLE donne des cours de massage-relaxation le lundi de 13h30 à 15h30 durant dix semaines, au 258 rue Bédard à Québec. (648-9092).

RECRUTEMENT

LA TROUPE DE DANSES FOLKLORIQUES INTERNATIONALES LA MANIKOUTAI invite les personnes désireuses de se joindre au groupe de 16 ans et plus à se présenter ce soir ou le 7 octobre entre 18h et 21h, à l'école La Fourmière, 5125 sur la 2^e Avenue ouest à Charlesbourg (entrée par la cour). (623-1478) ou (628-5943).

LE MOUVEMENT DES SCOUTS ET GUIDES de Saint-Charles-Garnier a besoin d'animatrices et d'animateurs bénévoles de 18 ans et plus. Renseignements: 527-1033.

RENCONTRES

LE CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAINT-FOY-SILLERY organise pour la population de son territoire des rencontres de groupes pour monter aux familles comment s'y prendre avec des parents qui vieillissent. La date limite d'inscription est le 4 octobre. (657-1880).

L'ORGANISME UNIVERSITY WOMEN'S CLUB OF QUÉBEC aura sa rencontre mensuelle ce soir à 20h00, au collège régional Champlain, rue Nérée-Tremblay à Sainte-Foy (661-6416).

GÉRONTOLOGIE

L'Association des diplômés en gérontologie de l'Université Laval tiendra sa réunion générale annuelle ce soir à 19h30, au salon des professeurs du pavillon Pollock (porte 3). (651-7808).

PRÉNATALITÉ

Des rencontres prénatales ont lieu continuellement au CISC Laurentien, au point de services dans l'édifice J.-M. Meunier à Saint-Augustin et au complexe municipal de Cap-Rouge pour la femme ou le couple qui attend son premier enfant. Les séances sont organisées pour les personnes de l'An-cienneté-Lorette, du quartier Chauveau, du quartier Champigny, de Cap-Rouge et de Saint-Augustin. Renseignements et inscriptions: 872-0881 poste 129 ou 651-0757.

Les archives secrètes d'Howard Hughes



Citizen Hughes
MICHAEL DROSNIN
Presses de la Renaissance

résumé

Le Pro comprend que ce n'est pas l'argent mais les dossiers secrets qui avaient été le but du cambriolage. Il décide de les garder. Dans le Times il apprend que les bureaux de Hughes à travers le pays avaient été visités.

(9)

Le chantage

— Certainement, dit le Pro. Pas de problème.

Il régle tous les détails du transfert — l'heure, la date, l'endroit — et de ce jour s'abstint de tout autre contact.

Il fit l'acquisition de trois grosses malles de voyage dans trois centres commerciaux différents, les remplit des dossiers de Hughes, les cadenassa et les confia à trois garde-meubles différents, chacun sous une fausse identité. Il ne conserva qu'une chemise de papier kraft contenant des feuilles écrites de la main de Hughes, qu'il dissimula derrière un panneau secret au sous-sol de sa planque.

Il n'avait pas de plan. Une idée seulement. Hughes paierait bien pour récupérer ses papiers. Le Pro décida d'exiger un million de dollars de rançon.

Mais ce n'était plus vraiment l'argent qu'il cherchait. Certes, il ne cracherait pas sur ce million, mais ce à quoi il aspirait vraiment, c'était d'avoir l'occasion de rencontrer Hughes en tête à tête. Voici que le Pro se voyait en imagination, lui, un homme de la rue, assis à la même table que l'homme le plus riche d'Amérique, traité en égal, conscient de posséder les biens les plus précieux du mystérieux milliardaire, c'est-à-dire tous ses secrets, consi-

gnés de sa propre main, conscient que dans cette partie, ce n'était pas Hughes mais lui, le Pro, qui possédait tous les atouts.

Cela devint une obsession. Il voulait par-dessus tout jouer au poker avec Howard Hughes.

Dix jours après le cambriolage, un homme se présentant sous le nom de Chester Brooks téléphona rue Romaine. Il demanda à parler à Ray Glenn, à Nadine Henley ou à Chester Davis. Davis, contacté, répondit qu'il ne connaissait pas de M. Brooks.

Deux jours plus tard, Chester Brooks rappelait. Cette fois, il ajouta: "C'est au sujet du cambriolage et c'est urgent." Et il offrit une preuve convaincante. Il invita les employés de Hughes à aller jeter un coup d'oeil sur le contenu de l'enveloppe blanche déposée dans la poubelle verte, sous l'arbre du parc en face de leur bureau d'Encino.

Nadine Henley se pencha à sa fenêtre et aperçut l'enveloppe. Craignant une lettre piégée, elle appela les démineurs de la police, qui vinrent chercher l'étrange courrier. De fait, le contenu en était tout à fait explosif.

À l'intérieur de l'enveloppe se trouvait un formulaire jaune sur lequel était inscrite une note de la

main de Hughes. Adressé à Robert Maheu le 6 juin 1969, ce mot disait: "Bob,

Je serais ravi à l'idée d'acquiescer Parvin de la même manière qu'Air West. Croyez-vous que cela puisse être réellement possible? J'imagine simplement que les crailleries contre le monopole l'intéresseraient.

Si c'était possible, je crois que ce serait vraiment un coup superbe et ça changerait tous mes plans.

Répondez, s'il vous plaît. Très urgent.

Howard."

Ce document fondait les prétentions de Chester Brooks, — fournissant par là même la première piste dans l'affaire des papiers disparus, mais il soulevait aussi quelques questions troublantes. Hughes et deux de ses plus proches adjoints faisaient au même moment l'objet d'une enquête judiciaire dans l'affaire d'Air West. Et voilà que le milliardaire suggérait que Parvin Dohrmann, qui possédait plusieurs casinos à Las Vegas, entre dans son patrimoine "de la même manière qu'Air West".

En outre, Parvin était alors connu comme un homme de paille de la Mafia, dépendant plus précisément de Sidney Korshak, avocat de Beverly Hills considéré par le ministère de la Justice comme l'un des plus puissants chefs du crime organisé. Hughes avait traité avec lui autrefois et le nom de Korshak était appelé à refaire surface au cours de la saga du cambriolage de la rue Romaine.

Mais, pour l'instant, c'était le mystérieux Chester Brooks qui occupait le devant de la scène. Il avait demandé aux employés de Hughes de manifester leur intérêt en faisant

paraître dans le Los Angeles Times une petite annonce ainsi libellée: "Sommet-D'accord" assortie d'un numéro de téléphone. Ce qui fut fait. Trois jours plus tard, il rappela et eut avec Nadine Henley une conversation enregistrée par la police.

Brooks avait d'abord un message pour Hughes:

— Il sera sans doute heureux de savoir que ceci n'est pas une machination des hommes de Maheu, et que nous ne voulons à Hughes aucun mal, d'aucune sorte.

Puis il voulut faire pression sur Henley:

— Il y avait beaucoup moins d'argent à prendre qu'on ne nous avait dit. Vous pourriez attirer son attention là-dessus. Peut-être avait-il dans sa société des gens qui ont détourné des fonds.

Et puis Brooks parla affaires: — La somme totale que nous souhaitons obtenir est de un million de dollars. Nous les voulons en deux livraisons séparées. La première, qui sera de 500 000 dollars, pour la moitié des documents. La deuxième suivra au bout de trois jours.

Il conclut sa demande de rançon par un avertissement:

— Si, à n'importe quel moment, vous ne jouez pas franc-jeu, les négociations seront immédiatement arrêtées. Nous vous rappellerons demain pour que vous nous disiez oui ou non.

Henley chercha à gagner du temps.

— Je ne peux pas sortir une telle somme de mon chapeau, dit-elle, ajoutant qu'il allait falloir contacter Hughes lui-même. Je ne suis pas sûre de pouvoir entrer en contact avec lui si vite.

— Bon, ça vous regarde. Nous ne

vous rappellerons qu'une seule fois.

Comme convenu, Brooks rappela le lendemain pour avoir la réponse de Henley. La police attendait: un hélicoptère et un grand nombre de voitures de patrouille, prêtes à refermer la nasse dès que l'appel serait localisé. En quelques secondes, ils avaient obtenu les trois premiers numéros du correspondant, et commençaient à resserrer le filet sur North Hollywood... mais ils ne purent se rapprocher davantage.

Nadine Henley n'était pas là pour recevoir l'appel. "Très bien", dit Chester Brooks et il raccrocha. Il ne rappela jamais.

Le Pro se retrouva avec son million de dollars potentiel. Il décida d'attendre que Hughes se manifeste. D'attendre jusqu'à ce qu'il soit prêt à s'asseoir à sa table pour ouvrir le jeu avec la mise maximum. D'attendre que Hughes vienne le chercher. Pendant des jours, des semaines, des mois, il attendit et pendant tout ce temps, la télévision lui apportait des nouvelles de Hughes, de Maheu, de Nixon, de Rebozo, du Watergate, et il se demandait lequel d'entre eux avait ordonné le vol, et il contemplait le cyclone dans l'oeil duquel se tenait le mystérieux milliardaire dont il détenait les secrets.

Et pendant que le Pro attendait, inconnu de lui, le plus grand de tous les secrets commença de filtrer au dehors.

prochain
épisode
La sécurité
nationale en jeu!

Les films en anglais sont en tête de peloton au Québec

♦ (PC) — Parmi les longs métrages visés au Québec entre le 1er avril 1984 et le 31 mars 1985, les films en langue anglaise sont à nouveau en tête de peloton avec 489 productions contre 412 longs métrages en langue française.

par Johanne ROY

Cet écart est toutefois moindre qu'à la période précédente (du 1er avril 1983 au 31 mars 1984), alors que l'on recensait 487 longs métrages en langue anglaise pour seulement 374 films dans la langue de Molière.

C'est ce que révèle le dernier rapport du Bureau de surveillance du cinéma (devenu depuis mars 1985 la Régie du cinéma) concernant les statistiques sur les films visés au Québec. L'expression "film visé" n'implique que la délivrance du visa avant exploitation. Pour des raisons qui relèvent des distributeurs et exploitants, il arrive que des films d'importation ne connaissent pas d'exploitation en salle.

Côté cinéma en langue anglaise, la palme revient aux films américains en version originale,

avec 313 longs métrages, soit 30,7 pour 100 de tous les films visés au Québec.

Le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, réitérait récemment sa ferme intention de faire promulguer dans les meilleurs délais l'article 83 de la loi du cinéma, touchant le sous-titrage obligatoire des films.

Cet article prévoit que les distributeurs, pour des films en version originale autre que le français, devront assurer la mise en circulation, "dans un délai raisonnable" d'autant de copies doublées ou sous-titrées en français que de copies originales.

Le Conseil des ministres devrait promulguer l'article 83 à la fin des audiences publiques que tiendra la Régie du cinéma sur la réglementation pertinente à l'octroi de permis de distribution. Ces audiences débuteront le 10 septembre.

Au total, 1,018 longs métrages ont reçu leur visa au cours de la présente période, comparativement à 893 films l'an dernier. Le pourcentage s'établit cette année comme suit: 40,5 pour 100 pour le cinéma en langue française, 48

pour 100 pour le cinéma en langue anglaise, 0,3 pour 100 pour le cinéma multilingue et 11,2 pour 100 pour le cinéma en langue étrangère.

Aux fins d'analyse, les films ont été répartis selon les catégories suivantes: films originaux, films doublés et films sous-titrés. On note ainsi que sur 217 longs métrages originaux en langue française, 194 sont des films de nationalité française ou en coproduction avec d'autres pays. Quinze films proviennent du Québec et six du Canada.

Doublage

En ce qui a trait aux longs métrages doublés en français, les films américains dominent largement avec 91 des 162 productions de cette catégorie. Inversement, les films des États-Unis sous-titrés en français se chiffrent à 5, comparativement à 28 films en langue étrangère, pour un total de seulement 33 films sous-titrés en langue française.

A cet égard, il ressort d'une étude récente réalisée par la firme Cégir pour le compte du ministère des Communications du Québec que le doublage des films américains ne peut être tenu responsable des retards considérables des versions françaises de ces films, que ce soit pour leur diffusion en salle, sur vidéocassette ou à la télévision.

Ces retards s'échelonnant de quelques mois à cinq ou six ans, s'expliquent par la structure de la distribution nord-américaine de ces films, de même que par une loi française ultra-protectrice sur le doublage que le Québec n'a jamais réussi à altérer.

Cette loi contraint les producteurs américains à faire doubler leurs films en Europe pour atteindre le marché français. Les Québécois doivent par conséquent attendre le bon vouloir des Français pour obtenir les copies doublées des films américains.

Dans le domaine des courts métrages, le cinéma en langue anglaise arrive bon premier avec 134 films visés, comparativement à 117 films en langue française et à six productions bilingues.

La situation s'est par ailleurs inversée au cours de la présente période, alors que l'on dénombrait 106 courts métrages anglais en 1983-1984, contre 108 films en français.

Les droits perçus pour les longs métrages ont été de \$196,529.75 et de \$2,919 pour les courts métrages. Le Bureau de surveillance du cinéma a également perçu \$11,968.50 des films-annonces, \$519.98 des affiches et \$36 des nouvelles bandes.

"Parachute" a dix ans

♦ MONTREAL (PC) — La publication trilingue et bilingue Parachute, consacrée à l'art contemporain au Québec et au Canada, célèbre cet automne son 10^e anniversaire.

Dirigée par Chantal Pontbriand, Parachute touche à la fois les arts visuels et de la scène; elle a été l'un des promoteurs du Festival international de nouvelle danse qui se termine dimanche.

D'un format inhabituel (25,5 X 30,5 cm), le magazine de papier glacé souligne qu'il présente toujours "ce qu'il y a de plus nouveau", comme

les musiciens Philip Glass (1975) et Laurie Anderson (1979).

Le 40^e numéro (80 pages, tiré à 4,500 exemplaires) porte sur la mode, avec par exemple un article de l'historien Jacques Samson intitulé "Les pantalons de Tintin". La revue organise aussi, au début de novembre, le colloque "Points de vue, Points de fuite".

Par ailleurs, une compagnie allemande de danse donnera, en octobre à l'université du Québec à Montréal, un spectacle dont la création remonte à 1922, à l'époque du mouvement Bauhaus.

Le photographe André Kertész est décédé

♦ NEW YORK (AFP) — L'un des maîtres de l'art photographique moderne, M. André Kertész, est décédé vendredi à New York à l'âge de 91 ans, apprend-t-on de source informée.

D'origine hongroise, André Kertész s'était fait une réputation en Europe après s'être établi à Paris en 1925. Il s'est ensuite fixé définitivement à New York en 1936. Les oeuvres d'André Ker-

tesz furent, selon certains spécialistes, une source d'inspiration pour le peintre Henri Cartier-Bresson qui est devenu photographe sous son influence.

Une exposition des plus importantes photos d'André Kertész s'est ouverte en mai à Chicago. Elle doit être présentée en décembre au Metropolitan Museum of Art de New York.

Lundi 30 septembre

CHANGEMENTS
ou Télé-Magazine

13h00: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754

LES CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET / OLDSMOBILE
DU QUÉBEC

ON A DES P'TITES NOUVELLES POUR VOUS EN 86!

**P.D.S.F. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Transport en sus.
Certains modèles et certains équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

PLAN DE PROTECTION GM SANS SUPPLÉMENT.
3 ans 60 000 km.

La voiture
nord-américaine
la moins chère



CHEVROLET CHEVETTE 86
"La p'tite sans-souci"

A partir de
seulement **6295\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

Épargnez
jusqu'à **1000\$***



CHEVROLET CAVALIER 86
"La p'tite préférée"

**Faites un essai!
Gagnez un week-end
à la Coupe Grey!**

Votre concessionnaire Chevrolet/Oldsobile a peut-être en main
vos billets pour un excitant week-end à la Coupe Grey à Montréal.

Faites l'essai d'une Chevrolet ou Oldsmobile et remplissez le
formulaire de participation. 13 couples chanceux au Canada se rendront
à Montréal sur Pacific Western Airlines... Ils logeront au superbe
Château Champlain... Ils seront reçus par CTV au brunch de la Coupe
Grey... Et ils seront les hôtes "VIP" de la LCF au concours Miss Coupe
Grey, à la remise du trophée Schenley, au dîner de la Coupe Grey, au
lunch d'avant-partie et à la partie elle-même.

Les chances de gagner seront basées sur le nombre de participations. Les prix sont répartis
selon les zones de ventes de General Motors. Les gagnants doivent répondre correctement à une
question mettant leurs connaissances à l'épreuve.
Le concours prend fin le 5 octobre 85. Tous
les détails chez votre concessionnaire.
GM participant



OLDSMOBILE FIRENZA 86



ÉPARGNEZ
JUSQU'À **1000\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.



**"ÇA VA DONNER
UN GRAND COUP
EN 86"**

Elles sont arrivées! Les toutes nouvelles Chevrolet et Oldsmobile 86.
Et les camions 86! Votre concessionnaire Chevrolet/Oldsobile
célèbre cet événement par une grande offensive de prix spéciaux
sur de nombreux modèles. Venez en profiter! Rendez-vous
chez votre concessionnaire au plus tôt!

LE CAMION GM LE PLUS VENDU!

**LE PICK-UP PLEINE GRANDEUR
LE MOINS CHER AU PAYS!**

UN CHEF DE
FILE DE
CHEVROLET!



7967\$**

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

**LE P'TIT CAMION GM LE PLUS VENDU!
CHEVROLET S-10 1985**

"Le p'tit
costaud"



LE PICK-UP LE MOINS CHER ET LE PLUS VENDU AU PAYS!

7047\$*

A partir de
seulement

*P.D.S.F. pour le Chevrolet S-10 1985 avec
équipement standard et moteur 4 cylindres
1.8 ou 2.5 l. Transport en sus.
Le concessionnaire peut vendre moins cher.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

Oldsmobile Calais 86



Épargnez
jusqu'à **200\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.

Chevrolet Celebrity 86

HAUTE-TECHNOLOGIE! TRACTION AVANT! GRANDEUR
INTERMÉDIAIRE! L'AUTO POUR LA FAMILLE!



**Climatisation
sans frais.***

*Sur certains modèles avec équipement spécial et moteur IEC de 2.5 litres.
Le consommateur est responsable du paiement de la taxe d'accise fédérale.

D'autres bonnes
P'TITES NOUVELLES!

*P.D.S.F. pour des modèles
spécialement équipés.

Chevrolet Monte Carlo	Épargnez 200 \$*
Chevrolet Caprice	Épargnez 200 \$*
Oldsmobile Ciera	Épargnez 200 \$*

GM vous présente le football de la LCF
Lions de la C.-B. à Montréal le vendredi 20 sept. 85 à 7h30.
Esquimaux d'Edmonton à Montréal le dimanche 3 nov. 85 à 1h.
Veuillez consulter votre horaire télé pour connaître le réseau de diffusion et les restrictions locales
pour chaque partie.

**ON VOUS
ATTEND...
AVEC DE
BONNES P'TITES
NOUVELLES!**

